

Ar(labes)ques

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021



abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur

100

NUMÉRO



...et c'est
déjà demain...

ARABESQUES CENTIÈME

« Avec ce numéro 100, le comité de rédaction d'Arabesques vous invite à regarder dans le rétroviseur de 25 années de réseau documentaire dans l'ESR, une mise en perspective plutôt vertigineuse tant les missions des bibliothèques universitaires et de recherche ont été transformées en profondeur par l'avènement d'Internet et du numérique.

En 1920, dans un aphorisme aux accents prophétiques, Antonin Artaud prévenait : « une société qui fait de la science une poussière de sciences est une société qui dégénère ». À l'aube de cette année « post-COVID-19 », il semble que notre profession soit collectivement prête à lutter contre ce risque de fragmentation des savoirs. En effet, comme le soulignent certains des contributeurs prestigieux de ce numéro d'Arabesques, à l'heure du « tout numérique », la qualité, la fiabilité et l'ouverture des métadonnées des publications scientifiques constituent les ingrédients indispensables pour la mise en place d'une science véritablement ouverte, apte à répondre aux enjeux - actuels et futurs - de la recherche scientifique. De quoi renforcer au quotidien le sens des missions de notre grand réseau documentaire.

Nous adressons nos vifs remerciements aux auteurs pour le portrait composite et passionnant de notre profession qu'ils nous offrent. Pour illustrer leurs articles, nous avons choisi de mettre en lumière la palette haute en couleurs et poésie d'Odra Noel, artiste peintre à la croisée de l'Art et des Sciences, dont l'œuvre picturale, inspirée d'observations scientifiques de niveau cellulaire, propose une version magnifiée du Vivant dans toutes ses dimensions. Par cette ode au Vivant, le comité de rédaction d'Arabesques vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Les œuvres de Odra Noel (Art de niveau cellulaire, peintures sur soie numérisées) <https://odranoel.eu>, issues du site welcometocollection.org, Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0)

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308,
34193 Montpellier cedex 5.
Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / <https://abes.fr>
Directeur de la publication : David Aymonin.
Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction :
Véronique Heurtematte.
Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Aurélie Faivre, Christine Fleury, Raluca Pierrot, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux.
Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.
Conception graphique : Anne Ladevie (anneladevie.com).
Impression : Pure Impression
Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0
(Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.
Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

04 Les Trente Glorieuses de la connaissance ? BENOÎT LECOQ

25 ANS DE VIE
INSTITUTIONNELLE ET
DE PARTENARIATS

07 L'Abes, pivot de la politique nationale pour la documentation scientifique
ODILE CONTAT

08 La politique documentaire, un enjeu dans les stratégies des universités GILLES ROUSSEL

09 Interview de Laurent Romary : « Accompagner la bascule vers le tout numérique »

10 L'ADBU aux côtés de l'Abes pour accompagner le réseau
MARC MARTINEZ

11 L'Abes et la commission ADBU SSI : un dialogue renforcé
RAPHAËLE MOATTI

12 Couperin et l'Abes : de la différence dans l'union libre
GREGORY COLCANAP

14 Abes et Cieps : un partenariat historique GAËLLE BÉQUET

15 L'Abes au centre de la dynamique de CollEx-Persée
ALAIN COLAS

16 Des catalogues aux données : l'Abes et la BnF face à une transition toujours en marche
EMMANUELLE BERMÈS

17 Abes et BnF : vers la co-production des données à l'échelle nationale
FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA

18 L'Abes et le CCSD : agir ensemble pour la science ouverte
NATHALIE FARGIER

19 Interview de Marc Maisonneuve : « Le SGBm entre dans une nouvelle dynamique »

20 Interview de Jean-Pierre Finance : « L'Abes doit trouver sa place dans la science ouverte »

25 ANS AU SERVICE
DES RÉSEAUX
DOCUMENTAIRES DE L'ESR

22 Sudoc : 25 ans de partage
GISÈLE MAXIT

23 Sudoc PS : une brève histoire du centre du réseau aquitain
FRANÇOISE LABROSSE ET
FRANÇOISE COULON

24 Calames : un réseau à la pointe pour les archives et les manuscrits PATRICK LATOUR

25 Les thèses électroniques et moi FRÉDÉRIC PRUVOST

26 IdRef : 3,5 millions d'autorités accessibles à tous
MARIE-CHRISTINE CHAUVAT

27 Piloter la documentation électronique : un exercice de haute-voltage
GWÉNAËLLE MARCHAIS

28 Formateurs relais : les 12 apôtres de WinIBW
VALENTIN FOURNIER

ARABESQUES
EN QUELQUES DATES

30 À nos très chers lecteurs !
CHRISTINE FLEURY ET
LAURENT PIQUEMAL

Songez que du haut de ce numéro 100 d'Arabesques, 25 ans d'histoire des bibliothèques vous contemplant

Quel beau panorama nous offrent les invités de ce numéro spécial d'Arabesques ! Grâce à leurs contributions éclairées et bienveillantes, ils racontent ensemble comment s'est construit un paysage de l'IST française original et riche, et quelle place l'Abes y occupe parmi de nombreux partenaires. Et comme il est agréable de pouvoir dire merci à



pour qu'ils sachent, se souviennent et créent.

La technique, l'administration et l'économie sont indispensables pour réussir dans ce type d'activité menée en réseaux, et l'attention et l'énergie colossales qu'elles demandent auraient pu nous faire perdre de vue l'ambition initiale. A ceux qui ne savent à quel point être bibliothécaire est un métier compliqué,

Merci à chacun d'avoir fait de ce numéro une vraie « table d'orientation » qui nous aide à choisir où aller maintenant

chacun-e d'avoir fait de ce numéro une vraie « table d'orientation », qui nous dit d'où nous venons et nous aide à choisir où aller maintenant.

En ces temps de confinement, on éprouve du bonheur à déployer son regard au-dessus du quotidien grâce à ces témoignages qui parlent d'une communauté d'êtres humains engagés.

Si les visions peuvent sembler différentes, elles disent toutes la volonté – que dis-je l'obsession – des professionnels de l'information et des bibliothèques de vouloir servir les publics et de permettre à tous l'accès libre à l'information.

Par le lent et long travail sur les données et les documents, qu'ils contribuent à rendre toujours plus ouverts, ces professionnels ordonnent la matière brute de la connaissance et l'offrent aux hommes

qui nécessite de maîtriser de nombreux savoirs et outils, la lecture des articles de ce numéro 100 le confirmera. Et si notre communauté a su garder le cap au cours de ces 25 dernières années, sans doute est-ce, comme le dit si bien Gisèle Maxit dans son article, du fait que « le Sudoc, c'est avant tout, pour ceux qui y participent au quotidien, un lieu où des hommes et des femmes échangent et construisent ensemble un véritable réseau humain pour constituer un capital de données pérennes au service du public, de l'enseignement et de la recherche ». C'est ça le secret.

Bonne année 2021 à toutes et tous !

DAVID AYMONIN
Directeur de l'Abes



Pour voir la carte de vœux de l'Abes : <https://vimeo.com/491608628/02593b4341>

Les Trente Glorieuses de la connaissance ?

L'organisation actuelle des connaissances, devenues valeurs économiques autant que productions intellectuelles, a conduit les bibliothèques à élargir leur territoire, rassemblant flux, données, services.

« **Le livre, cette marchandise** » : ainsi Henri-Jean Martin intitulait-il, en 1958, le quatrième chapitre de son *Apparition du livre*^[1], juste avant d'aborder l'évocation d'un « petit monde du livre » aux confins de l'artisanat, du négoce et des lettres. Au regard des 25 années qui viennent de s'écouler, nous sommes aujourd'hui tentés d'écrire : la connaissance, cette économie... Et ce d'autant plus que la société de l'information dans laquelle nous vivons est tributaire des modèles économiques dominants qui, de fait, la gouvernent.

D'abord exclusivement constituée de biens matériels, la bibliothèque, lieu de savoir et donc de pouvoir, s'est pour ainsi dire dilatée, étendant son territoire à des biens immatériels où gravitent des flux, des données, des services, des plateformes, des outils dans un contexte où les objets si divers du numérique demandent toujours davantage à être fédérés et, partant, maîtrisés. Autrefois vigoureusement dénoncée par un Edgar Morin^[2], l'hyperspécialisation disciplinaire, qui s'est affirmée dès la fin des années quatre-vingts, est venue doper de façon décisive la croissance du nombre des publications scientifiques. Qu'on en juge : 800 000 articles scientifiques publiés dans le monde en 2000, 1 800 000 en 2015, plus de deux millions en 2020. Dans le début de ces transformations si considérables, nous avons cru, un peu naïvement, avoir affaire à une simple révolution technique. C'est en fait à une révolution épistémologique que nous étions conviés. Désormais au cœur d'enjeux concurrentiels, la connaissance est devenue une valeur économique autant qu'une production intellectuelle.

LA DOCUMENTATION AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE DE SERVICES

Ce changement de décor aura eu d'importantes répercussions sur l'organisation et les missions des établissements d'enseignement supérieur et sur celles de leurs services documentaires. De façon progressive, il est apparu plus clairement que les bibliothèques universitaires ne sauraient être cantonnées à un rôle de services support mais que leur action s'inscrivait pleinement dans la politique globale des universités. De cette inflexion témoignent notamment la place nouvelle qui leur est donnée au sein des universités fusionnées, y compris dans les organigrammes, ou encore la floraison des *learning*

centres, dont l'ambition est de situer la bibliothèque à la croisée de la pédagogie, de la recherche et de l'apprentissage. Autre conséquence – et non des moindres – : dans un contexte dominé par la question du développement de l'accès libre, de l'ouverture des données et de l'émergence d'une « science ouverte », les professionnels des bibliothèques et de la documentation ont été naturellement conduits à constater que les ressources documentaires ne se suffisaient plus à elles-mêmes mais qu'elles demandaient à être déployées dans une économie de services, notamment dans le domaine des données de la recherche, des archives scientifiques voire, plus largement, de la formation. Un rôle nouveau leur a ainsi été assigné : celui d'être des facilitateurs de projets. C'est bien dans cet esprit, du reste, qu'a travaillé l'équipe de préfiguration du Grand équipement documentaire (GED) qui constitue le cœur du campus Condorcet. Par ailleurs, de manière aussi imprévue que paradoxale, ces mutations auront aussi contribué à la relégitimation des bibliothèques comme lieux – qu'une vision simpliste de la démocratisation numérique avait cru pouvoir condamner – : un peu comme si l'on avait pris conscience, qu'au milieu de la vague, on ne saurait jeter le bébé avec l'eau du bain...

UN MOUVEMENT D'OUVERTURE IRRÉVERSIBLE

Convenons néanmoins que toutes ces évolutions – conséquences lointaines d'une révolution – se font pas à pas et à un rythme propre à chaque établissement d'enseignement supérieur. Consacré par les dispositions des lois du 10 août 2007 et du 22 juillet 2013, le renforcement de l'autonomie des universités a inévitablement conduit à une appropriation différenciée des usages, des pratiques et des environnements. Toutefois, du belvédère qu'offre le regard de 25 années panoramiques, on voit bien que se sont affirmées quelques tendances probablement irréversibles. Au cloisonnement qui caractérisait encore si bien la situation des bibliothèques universitaires du début des années quatre-vingt-dix (cloisonnement disciplinaire mais aussi institutionnel et parfois corporatiste) a succédé une politique d'ouverture dans de multiples directions : remise en cause du système des anciennes sections au profit d'organigrammes faisant la part belle à la

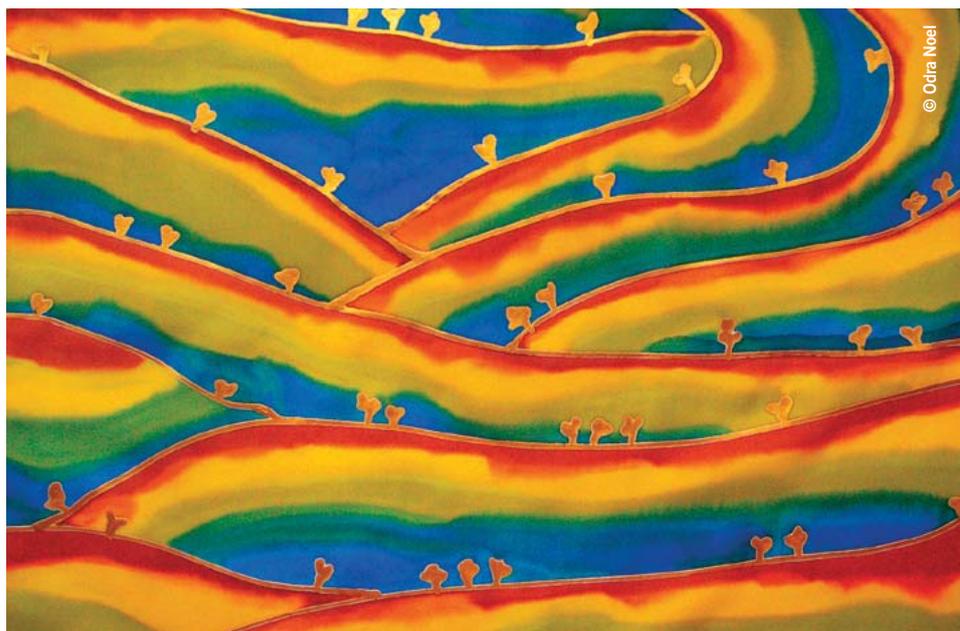
[1] Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958, XXIX – 558 p. (Bibliothèque de synthèse historique. L'Évolution de l'humanité, n° 49).

[2] Voir *passim* : Edgar Morin, *Science avec conscience*, Paris, Seuil, 1990, 315 p.

transversalité et aux départements thématiques, politique d'élargissement des horaires d'ouverture soutenue par le ministère de l'Enseignement supérieur, ouverture des bibliothèques sur la cité et développement de leur contribution à la politique culturelle des universités, aujourd'hui participation à la gageure de l'ouverture des données (pour ne citer que quelques exemples). En somme, ouverture à la connaissance. Cette extension du périmètre de compétences des bibliothèques, qui exige de leurs personnels des savoirs neufs étendus à la gestion des données de la recherche, au droit, devenu complexe, de la propriété intellectuelle, au défi de la science ouverte ou encore à la maîtrise des enjeux de la fouille des textes, doit nécessairement inviter à s'interroger à nouveau sur la structuration des emplois dans les bibliothèques universitaires. Le pilotage stratégique dévolu à l'encadrement supérieur doit pouvoir s'appuyer sur des compétences spécialisées. Nous ne faisons ici qu'effleurer cette question, si sensible et si complexe que la teneur d'un long article ne suffirait pas à l'épuiser.

REPENSER LE PILOTAGE NATIONAL DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

L'extension du domaine des bibliothèques, dans un univers informationnel traversé de contradictions (économiques mais aussi déontologiques), invite naturellement à s'interroger aussi sur la place, le poids et les modalités d'un pilotage national de la politique documentaire. Longtemps assuré par une administration centrale forte, nourrie de moyens humains et financiers, ce pilotage s'est progressivement déconcentré, d'abord en confiant à des opérateurs des missions d'intérêt national. De ce point de vue, il n'est pas inutile de rappeler que le Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur (CTLes) et l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (Abes) ont été créés la même année, en 1994. Initialement conçue pour mettre en œuvre un système universitaire de documentation unifié (le Sudoc) – entreprise qui exigea aussi un savoir-faire diplomatique à une époque où les services documentaires s'estimaient parfois propriétaires de solutions locales –, l'Abes s'est vu confier, au fil des années, un nombre croissant de missions nationales, que l'on peine à énumérer : production d'outils de mutualisation, portage de groupements de commande et de licences nationales, mise à disposition d'un corpus d'archives scientifiques (Istex), participation aux instances de normalisation, contribution décisive, en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France à ce que l'on nomme la « Transition bibliographique », veille sur toutes les questions liées au signalement documentaire, structuration des métadonnées (les métadonnées, cet autre nom des notices bibliographiques...), etc. Ainsi, d'abord accompagnatrice, l'Abes est devenue moteur. Et il nous faut lui



Champs d'ATP (adenosine triphosphate) synthase

pardonner le barbarisme des termes qu'elle aura contribué à vulgariser dans le petit monde des bibliothèques : la « FRBérisation » des catalogues, le code RDA, la « Transition bibliographique » ne sont, au fond, que les transpositions techniques, à vocation normée, d'une évolution de la pensée et de l'organisation des connaissances.

VERS UN ACCROISSEMENT DU PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCES DE L'ABES ?

Il nous semble qu'aujourd'hui le périmètre des compétences de l'Abes demanderait à être étendu et clarifié en sorte de fédérer aussi bien les établissements publics dédiés aux services documentaires (parmi lesquels l'Inist) que la gerbe de services et d'initiatives portées par des organisations aux statuts les plus divers – et parfois fragiles – : le consortium Couperin, le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD), le GIS CollEx-Persée, le Comité pour la science ouverte (CoSO), etc.

De ce survol, on retiendra que les services documentaires des établissements d'enseignement supérieur auront appris, soutenus en cela par des opérateurs et parfois de simples associations (Couperin, dont le rôle continue d'être si déterminant), à se soumettre autant qu'à s'affranchir : être au service d'une politique de site, bien entendu ; s'ouvrir aussi à une émancipation qui passe par le chemin d'une science ouverte.

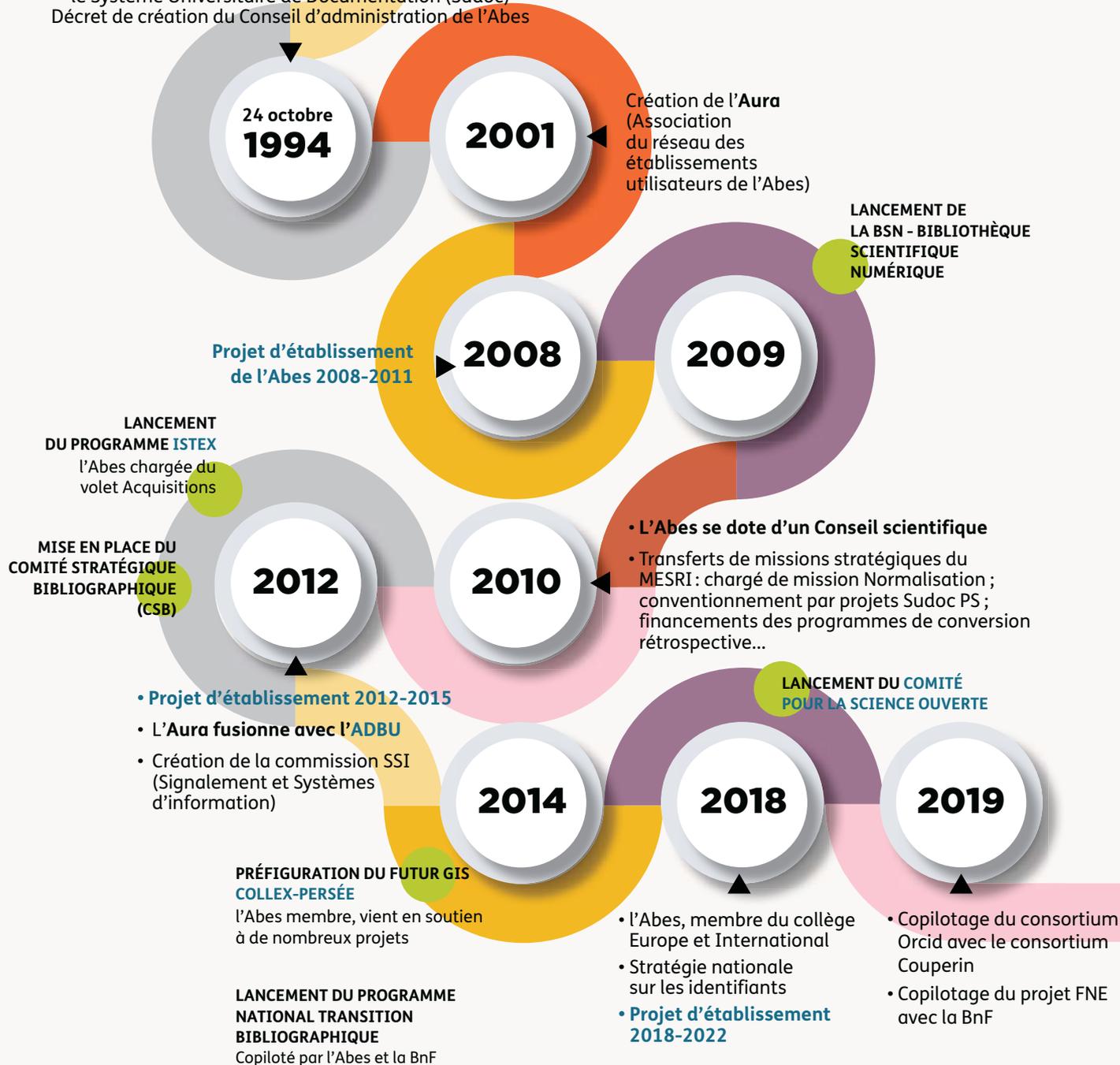
La connaissance, ce ferment ? Ou bien, plutôt : la connaissance, cette insoumise ?

BENOÎT LECOQ

*Inspecteur général de l'Éducation,
du Sport et de la Recherche (IGÉSR),
responsable du collège Bibliothèques,
documentation, livre et lecture publique (BD2L)
benoit.lecoq@igesr.gouv.fr*

25 ANS DE VIE INSTITUTIONNELLE ET DE PARTENARIATS

Décret de création de l'**Agence bibliographique de l'enseignement supérieur** (Abes) pour mettre en œuvre le Système Universitaire de Documentation (Sudoc)
Décret de création du Conseil d'administration de l'Abes



L'ÉQUIPAGE



1994 : 25 agents
2005 : 50 agents
2010 : 70 agents
2020 : 84 agents

LES CAPITAINES



25 octobre 1994 : Maggy Pézeril
1er janvier 1998 : Suzanne Santiago
1er février 2001 : Sabine Barral
1er janvier 2006 : Raymond Bérard
1er octobre 2013 : Jérôme Kalfon
19 septembre 2016 : David Aymonin

25 ans après sa création, l'Abes joue un rôle central dans l'écosystème de l'IST, accompagnant ses grandes mutations.



L'Abes, pivot de la politique nationale *pour la documentation scientifique*

Dans nos métiers en mutation permanente, l'Abes a déjà vécu nombre de révolutions, hier celle du Web et du numérique, aujourd'hui celle des données et de la science ouverte.

Mais la période de crise sanitaire que nous traversons réinterroge peut-être plus fortement encore les bibliothèques, la documentation et l'ensemble des acteurs de l'information scientifique ; elle déplace les rôles, modifie les positionnements, les fonctionnements et les organisations ; elle met en lumière l'adaptabilité des bibliothèques et l'indispensable capacité de leur accueil et de leur accompagnement ; elle rend encore plus évidents, si cela était nécessaire, les enjeux du libre accès et de la science ouverte.

Si nous avons déjà très largement basculé d'une logique de collections seulement à une logique d'accessibilité et de services associés, d'un monde de documents à un monde mêlant documents et métadonnées dans un même flux, cette crise rend ce basculement plus rapide et plus urgent. L'accès aux collections, aux services, aux sources électroniques comme à l'information se pense aujourd'hui en termes d'accès à distance et d'accès ouvert.

EXPOSER LES DONNÉES DIRECTEMENT DANS LE WEB

Le signalement, indissociable de l'accès, reste au cœur des missions de l'Abes. Que ce soit avec le Sudoc, avec Calames pour les archives scientifiques, Thèses.fr pour les thèses, Bacon pour les ressources électroniques, ou avec le soutien aux projets de rétroconversion des collections, l'Abes joue un rôle central au niveau national pour le signalement et la description de toutes les ressources documentaires, quel que soit leur support.

La richesse et la précision de la description tient à la qualité des métadonnées bibliographiques et des données d'autorités produites

par les bibliothèques. Les métadonnées sont des outils invisibles mais indispensables pour l'accès des chercheurs, des enseignants, des étudiants et des citoyens à la connaissance scientifique, ainsi que pour la visibilité et la valorisation des collections et des résultats de la recherche.

Mais décrire et signaler dans des catalogues, même nationaux, ne suffit plus pour atteindre un public large et permettre une visibilité internationale. L'idée n'est plus seulement de mettre à disposition du lecteur un catalogue qui soit plus intuitif et intelligent

La crise sanitaire actuelle réinterroge fortement les bibliothèques et rend encore plus évident les enjeux du libre accès et de la science ouverte

mais bien de pouvoir exposer les données de ce catalogue directement sur le Web, de les rendre plus visibles pour les lecteurs, pour d'autres usagers potentiels et pour les grands moteurs de recherche.

Tel est l'objectif du programme national Transition bibliographique, porté par l'Abes et la Bibliothèque nationale de France, et dont les travaux doivent passer la période de l'exploration pour entrer en production.

LA QUALITÉ DES DONNÉES INDISPENSABLE À LA SCIENCE OUVERTE

Le plan national du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en faveur de la science ouverte nécessite de pouvoir s'appuyer sur des données de qualité, ouvertes et interoperables afin de rendre l'accès à l'information scientifique plus facile pour tous. Dans ce cadre, l'Abes poursuit son action structurante en matière de production et de gestion des métadonnées pour tous les acteurs de l'ESR, que ce soit sur les identifiants pérennes, avec la montée en puissance d'IdRef et

le copilotage du consortium Orcid France avec Couperin, ou dans la constitution et l'alignement de référentiels.

Enfin, la question des métadonnées ouvertes et notamment celle des données de citation ouverte, est et sera un enjeu fort de la science ouverte dont l'Abes devra continuer à s'emparer.

Dans son environnement documentaire, technique et humain, l'Abes est un partenaire important des projets nationaux en matière d'IST et un animateur des réseaux professionnels qui structurent ce paysage.

Elle mutualise les efforts et les ressources des bibliothèques, partenaires indispensables sur le terrain pour mettre en place les synergies nécessaires, coordonne des projets communs et met à disposition des outils mutualisés utiles à la communauté comme le SGBm.

Enfin, l'Abes est un opérateur national dont les actions et projets doivent être menés en cohérence et en coordination avec d'autres opérateurs comme l'Inist ou Persée, notamment au sein de l'infrastructure nationale CollEx Persée, pour participer à cette vision d'une « collection nationale » hybride, adossée à des services répondant aux nouveaux besoins des chercheurs et destinée à optimiser la visibilité, les usages et la préservation du patrimoine documentaire scientifique national, au service de la recherche.

ODILE CONTAT

Cheffe du département de l'information scientifique et technique et réseau documentaire du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation
odile.contat@enseignementsup.gouv.fr

Avec des dossiers tels que la science ouverte ou les acquisitions de ressources numériques, les gouvernances des universités intègrent aujourd'hui plus fortement la politique documentaire dans leurs stratégies.



La politique documentaire, *un enjeu dans les stratégies des universités*

La politique documentaire des universités est un sujet dont la Conférence des présidents d'université s'est emparée, en particulier par le biais du dossier des acquisitions de ressources numériques et de celui de la science ouverte. La CPU est très impliquée dans les instances nationales de Couperin, de l'Abes et du plus récent Comité de la science ouverte. Elle s'est dotée d'une conseillère science ouverte et un réseau des référents science ouverte des universités vient de se constituer.

Les bibliothèques ont vécu en semi-autonomie à partir des années 1960, avec une forte coordination centrale, un budget à part et une insertion plus ou moins aboutie dans les stratégies locales des universités. Elles se sont progressivement rapprochées de ces dernières depuis les années 1980. À partir de 2007, la loi LRU, favorisant l'autonomie et la prise de responsabilité des universités, a contribué à ce rapprochement. Aujourd'hui, la politique documentaire fait de plus en plus partie de l'ensemble des stratégies des universités.

LES BU, CHEVILLES OUVRIÈRES DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Les bibliothèques ont ressenti l'impact de la transition numérique et s'y sont adaptées remarquablement grâce à l'implication et aux compétences de leurs personnels.

Un gros effort, coordonné par l'Abes, a été accompli dans le catalogage et le partage numérique des métadonnées, de même que pour la numérisation et le partage des documents (programme Gallica de la BnF, Persée, Istex) mais une coordination d'ensemble de ces programmes reste à faire. La transition numérique a rendu nécessaire l'évolution des espaces documentaires, désormais plus centrés sur l'accueil et les services et moins sur la conservation des documents. Aussi, de nombreux chantiers immobiliers ont eu lieu dans les bibliothèques universitaires, pris

en charge dans le cadre des contrats de plan Etat-Région et du plan campus. Les nouveaux aménagements ont permis de développer les espaces de travail connectés pour les utilisateurs, auxquels les BU offrent des services numériques diversifiés, accompagnant la transformation des usages. Les bibliothécaires ont développé des activités de conseil, de formation et d'appui aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs, en particulier pour l'utilisation des services numériques. Ils se sont organisés pour faire face à ces évolutions importantes et rapides, avec un accompagnement de l'État qui n'a cependant pas permis de rattraper le retard pris en ce domaine par la France au sein des grandes nations. De grandes infrastructures partagées sont mises en place, mais le manque de personnel et de budget de fonctionnement dans les bibliothèques reste criant.

AMÉLIORER LA COORDINATION STRATÉGIQUE POUR LA SCIENCE OUVERTE

La transformation numérique a rendu nécessaire l'union de tous les acteurs de l'ESR pour négocier les acquisitions numériques auprès des éditeurs, en particulier des gros groupes internationaux dont les prix et les marges se sont envolés. Les bibliothécaires ont été à la pointe de ce combat et ont créé avec quelques universités le consortium Couperin, qui regroupe maintenant universités, écoles, ONR, CHU et quelques autres membres. Les équipes de gouvernance des universités ont pris conscience plus récemment de l'importance de ce dossier avec la montée en puissance du mouvement de la science ouverte : largement soutenu, il conjugue la volonté de partage de la science avec celle de retrouver la souveraineté sur ses productions, souvent détournées aux fins d'un profit commercial privé disproportionné par rapport au service rendu. De nombreuses initiatives individuelles se sont développées et un plan

national pour la science ouverte a été lancé en 2018 dans lequel les bibliothèques ont toute leur place.

Ces évolutions sont mondiales, comme l'est le partage de la science, et l'Europe doit trouver sa place dans ce concert. L'ESR français doit se coordonner pour porter un message unifié. Des efforts ont été faits en ce sens et de nombreux organes de coordination existent : Couperin, l'Abes, l'ADBU, Eprist, le CCSD, toutes les infrastructures nationales, le Comité pour la science ouverte. Toutefois, si la coordination technique est plutôt bonne, la coordination stratégique peut encore progresser. Elle seule nous donnera la force collective nécessaire pour résister aux puissants éditeurs internationaux, défendre la position de la France dans les échanges internationaux, et construire ensemble des solutions alternatives, accessibles à tous sur tout le territoire et au-delà de façon équitable.

GILLES ROUSSEL

Président de la Conférence des présidents d'université
gilles.rousseau@u-pem.fr



Feuille de mousse murale vue au microscope

© Odra Noe

LAURENT ROMARY,
Président du conseil scientifique de l'Abes

“ ACCOMPAGNER LA BASCULE VERS LE TOUT NUMÉRIQUE ”

Pour le président du conseil scientifique de l'Abes, les prochains défis à relever seront le passage au tout numérique, la construction du hub de métadonnées et la formation des chercheurs à la science ouverte.



Arabesques : quel rôle joue le conseil scientifique de l'Abes ?

LAURENT ROMARY : nous avons la chance d'être là pour conseiller mais sans la responsabilité d'avoir à décider. Nous avons accès aux projets dès qu'ils émergent et nous pouvons travailler précisément sur des sujets qui touchent étroitement au réseau des bibliothèques et qui sont souvent aussi de grands sujets d'actualité dans le domaine de l'information scientifique au sens large comme l'indépendance numérique, les métadonnées.

Quel sera le principal chantier de l'Abes dans les années à venir ?

L.R. : ce sera certainement ce fameux hub de métadonnées. Comment articuler des données que l'on achète, via les licences nationales notamment, avec celles produites par des institutions comme la Bibliothèque nationale de France, ou encore par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ? C'est un sujet extrêmement complexe qui pose des questions de ressources humaines, car cela nécessite des compétences spécifiques, mais aussi des questions stratégiques telles que : qui est propriétaire de ces données ?

Quels sont les enjeux autour de l'accès aux données de la recherche ?

L.R. : aujourd'hui, les chercheurs n'ont aucune idée de ces enjeux. Ils ont des séminaires sur les bibliographies, l'accès à l'information, mais jamais sur la méthodologie des données numériques.

Ils génèrent de grandes quantités de données dans leurs disciplines qu'ils ne savent pas comment gérer. Le gros enjeu, c'est de transmettre les compétences en la matière à tous les chercheurs qui produisent des données au sens large, de faire de la pédagogie en leur expliquant ce que cela va leur apporter de déposer leurs jeux de données bien identifiées dans des réservoirs fiables, comme c'est le cas pour les publications dans HAL.

Où en est la France sur ces questions ?

L.R. : la France dispose d'un cadre légal, organisationnel, humain que beaucoup de pays nous envient. On a la chance d'avoir un plan pour la science ouverte, la loi Pour une République numérique et tout un ensemble d'outils comme HAL. Le challenge, pour l'Abes, sera de repérer les jeux de données et d'élaborer un schéma d'organisation pensé avec l'ensemble des acteurs car on ne pourra pas travailler en silos avec les métadonnées de la recherche d'un côté et celles de l'enseignement supérieur de l'autre.

Vous êtes impliqué dans des projets européens. Est-ce que cela pourrait être une échelle pertinente pour la construction des données ?

L.R. : cela me paraît difficile car les missions de l'Abes sont à destination nationale. Pour l'Europe, il faut passer par des associations de professionnels comme Liber ou, pour certains dossiers, aller observer sur place dans d'autres pays. On ne collabore bien à l'échelle

européenne que lorsqu'on a une assise nationale solide. Dans le projet européen Dariah que j'ai piloté, la France, disposant d'une infrastructure telle que Huma-Num, connaissait bien l'offre de services destinée à une communauté de chercheurs en sciences humaines et sociales. Dans le même ordre d'idée, l'Abes, de par son expérience autour d'IdRef, doit pouvoir contribuer au volet identifiants pérennes à EOSC, European Open Science Cloud, en s'affranchissant, au moins partiellement, de la tutelle multinationale imposée par des consortiums tels qu'Orcid.

Quels sont les grands enjeux à venir pour l'Abes ?

L.R. : ce sera d'accompagner la bascule vers le tout numérique, qui arrive au grand galop dans les universités et que la crise sanitaire actuelle a contribué à accélérer. On doit offrir des services numériques qui permettent aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de travailler partiellement ou entièrement à distance. L'enjeu, pour l'Abes, n'est pas tant technique qu'humain. Il faut accompagner les personnels des bibliothèques de l'enseignement supérieur dans cette évolution. Par exemple, qui va expliquer à un chercheur l'importance de pouvoir tracer son jeu de données jusqu'à l'expérience qu'il a faite ? Il me paraît souhaitable que ce soit les bibliothécaires car la BU est un lieu de proximité et les questions de contenus, de description, de documentation relèvent du travail des bibliothèques. ■

Au fil des années, le dialogue entre les deux organismes garantit l'adéquation de la stratégie de l'agence avec les besoins des établissements.



L'ADBU aux côtés de l'Abes *pour accompagner le réseau*

Ce centième numéro d'*Arabesques* porte témoignage de la place centrale qu'a acquise l'Abes depuis sa création. En vingt-cinq années, l'Abes a bâti un réseau documentaire que beaucoup de pays peuvent nous envier. L'agence forme désormais le cœur du réacteur à données grâce auquel les bibliothèques signalent et valorisent leurs collections et construisent leurs services aux communautés d'enseignement et de recherche. Au fil des années, elle a gagné en compétences et en missions, élargissant sans cesse ses champ et domaine d'intervention au profit des établissements. La loi de 2007 sur les libertés et responsabilités des universités a en effet profondément modifié les équilibres sur lesquels reposaient les politiques publiques d'enseignement et de recherche en France. Dans le même temps que les établissements voyaient s'accroître leur autonomie, notamment financière, l'Etat-stratège confirmait l'évolution du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en confiant aux opérateurs une partie des missions effectuées jusque-là en administration centrale. L'Abes s'est inscrite en plein dans ce mouvement et a déployé, bien au-delà de son périmètre catalographique initial, l'offre de services qu'on lui connaît aujourd'hui, en synergie toujours plus étroite avec ses utilisateurs, les établissements.

UN HÉRITAGE EN COMMUN

Héritière de l'Association des utilisateurs du réseau de l'Abes (Aura), l'ADBU a toujours eu à cœur d'accompagner et de soutenir l'Abes dans le développement des outils mutualisés pour le réseau : Sudoc d'abord, SGBm ensuite, chantier toujours en cours de la Transition bibliographique. La commission Signalement et système d'information de l'ADBU fait le lien entre l'agence et le réseau des utilisateurs depuis 2012 maintenant. En plus des liens opérationnels, techniques et de prospective entretenus au quotidien, au-delà de la présence active de l'ADBU au sein des instances de gouvernance et d'orientation de l'Abes, une des priorités communes pour

les années à venir est le maintien et le développement des liens directs entre la direction de l'Abes et les directrices et directeurs de services et de bibliothèques du réseau. L'enjeu est d'anticiper, à partir de diagnostics communs et d'attentes partagées, les évolutions de l'information scientifique puis d'accompagner le déploiement de la stratégie de l'agence au sein de l'écosystème toujours en évolution que constitue son réseau.

EN 2045, HUBS DE DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

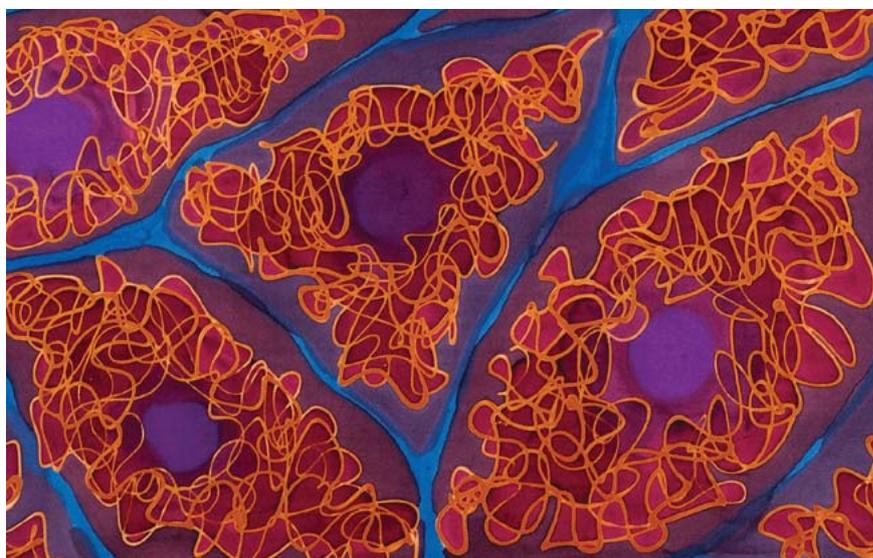
Que sera l'Abes quand paraîtra le 200^e numéro d'*Arabesques* et à quoi ressemblera le paysage de l'IST en France en 2045 ? Sans se lancer dans un périlleux exercice de prospective à vingt-cinq ans, on peut gager qu'ADBU et Abes seront toujours présentes, pertinentes et en lien plus étroit que jamais. *Arabesques*, en ligne et en accès ouvert, continuera à jouer son rôle de lien entre les communautés desservies par l'agence. L'écosystème dans lequel cette dernière évoluera aux côtés des établissements et des bibliothèques aura été profondément travaillé par le temps long de la science ouverte et par des décennies qui auront confirmé que

la donnée, agrégée en massifs explorés et exploités par des intelligences artificielles, à la curation assurée par des professionnels de l'IST, est le véritable or noir de ce siècle. L'Abes sera toujours garante du contrôle, de la maîtrise, de l'expertise et du pilotage publics des données produites par les établissements publics d'enseignement supérieur, au service des politiques publiques d'enseignement supérieur et de recherche du pays. Les formes de mutualisation proposées par l'agence s'enrichiront sans doute de propositions de partenariats et de coopération innovantes, à inventer avec les établissements.

L'Abes pourra compter, alors comme aujourd'hui, sur l'ensemble des membres de l'ADBU pour l'aider à animer et faire vivre le réseau, devenu l'échelle et la forme naturelles de mise en œuvre des politiques scientifiques et documentaires du pays. Au fil des années, des dossiers et des chantiers, notre dialogue se poursuivra, garantie que les projets et la stratégie de l'Abes seront toujours en adéquation avec les besoins et les stratégies des établissements du réseau.

MARC MARTINEZ

Président de l'ADBU, directeur des Bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3
marc.martinez@univ-lyon3.fr



Cellules fantômes ou cellules sans noyau

© Odra Noe

L'Abes et la commission ADBU SSI : *un dialogue renforcé*

En prise avec le terrain, la commission SSI de l'ADBU assure le dialogue entre l'Abes et les bibliothèques de son réseau, facilitant l'articulation entre vision stratégique et réalités quotidiennes.

Si la gouvernance de l'Abes dépend d'un conseil d'administration, appuyé d'un conseil scientifique, c'est aujourd'hui par le canal de l'ADBU (Association des personnels de direction des bibliothèques universitaires), et de sa commission SSI (Signalement et systèmes d'information), que s'établit le dialogue entre l'Abes et les établissements des réseaux documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. La commission SSI est née en 2012 à la suite de la fusion entre l'ADBU et l'Aura (Association des utilisateurs du réseau Abes). Ces deux associations, très proches par leurs communautés d'adhérents respectives, souhaitaient en effet unir leurs forces et leurs énergies pour relayer au mieux les attentes et les besoins des établissements. Une fois cette fusion actée, il est apparu indispensable de créer une cinquième commission thématique au sein de l'ADBU. Forte de ses 14 membres (responsables de services de signalement/informatique documentaire, directeurs de SCD/SICD), la commission SSI a pour objectifs principaux non seulement d'assurer l'interface entre le réseau et l'Abes, mais aussi d'anticiper les mutations du signalement et de la gestion des données, tant en termes d'outils que d'organisation et de pratiques de travail.

MIEUX SE CONNAÎTRE GRÂCE À L'ABES-TOUR

Outre des réunions régulières en visio-conférence, les rencontres professionnelles - en particulier les Journées Abes - constituent autant d'occasions d'échanges informels. Des sujets comme le projet SGBm, la Transition bibliographique, ou encore l'évolution du rôle des coordinateurs Sudoc, ont ainsi été au cœur du dialogue Abes-SSI ces dernières années. Malgré ces échanges réguliers et la bonne volonté respective à collaborer, subsistaient néanmoins des difficultés mutuelles à se comprendre et à apprécier les priorités et les besoins réels de l'autre. Aussi l'Abes-Tour, lancé au printemps 2019 sur le principe d'une immersion des équipes de l'Abes au plus près des réalités quotidiennes de nos métiers, visait-il à faire se rencontrer des représentants de l'agence et des établissements, afin d'atteindre une meilleure connaissance réciproque. Réussite humaine incontestable, l'Abes-Tour a non seulement provoqué découvertes et rencontres fructueuses, mais a aussi suscité ou renforcé un certain nombre d'attentes

de la part des bibliothèques. L'un des enseignements majeurs qui en a été tiré est l'importance de maintenir une communication simple et directe, au-delà des seuls tickets techniques et des échanges réguliers entre l'Abes et ses correspondants. Le souhait de voir se renouer un dialogue politique direct entre l'Abes et les directions d'établissements s'est ainsi concrétisé lors d'une première « Journée des directeurs et directrices », organisée le 29 janvier 2020. Cet événement a permis de souligner l'importance d'une stratégie croisée entre Abes et établissements, garant d'un partenariat efficace.

UN RÔLE DE FACILITATEUR

Si le rôle de la commission SSI n'est pas de parler en lieu et place des instances de gouvernance de l'Abes, elle assure le lien entre des problématiques techniques, voire expertes, et une vision stratégique globale. Limitée par nature en nombre de membres, la commission a néanmoins à cœur d'être aussi représentative que possible. À ce titre, elle doit veiller à écouter le réseau dans toute sa diversité et souhaite à l'avenir développer de nouveaux mécanismes consultatifs, tout en faisant œuvre de pédagogie sur les questions de signalement, de données et de systèmes d'informatique documentaire¹. Son rôle s'approche donc de celui d'un facilitateur, avec pour objectif d'articuler vision stratégique globale et réalités quotidiennes de nos métiers, en parallèle du dialogue direct que l'Abes continue d'entretenir avec les établissements. Loin d'être de simples sujets techniques réservés à des experts, les questions de signalement et de données constituent en effet aujourd'hui une clé pour anticiper les évolutions à venir.

RAPHAËLE MOATTI

*Pilote de la commission ADBU SSI et responsable du service Traitement et signalement des collections, Direction des bibliothèques d'Université de Paris.
raphaele.moatti@parisdescartes.fr*



© Odra Noel

Futur élément, ovule en cours de maturation

[1] La commission se tient à l'écoute des préoccupations des collègues. N'hésitez pas à nous contacter pour toute remarque ou question : commission-ssi@groupe.renater.fr

Différentes par nature, les deux institutions sont alliées pour accompagner les mutations des bibliothèques dans la révolution de la science ouverte.

couperin.org
Consortium Unifié des Établissements Universitaires et
de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques

Couperin et l'Abes : *de la différence dans l'union libre*

Couperin et l'Abes se sont associés dans l'intérêt des établissements que le consortium représente et que l'agence dessert.

Cette collaboration a pris la forme d'un premier groupement de commandes en 2001 pour l'acquisition des revues de l'éditeur Elsevier. Le portage des groupements de commandes est progressivement monté en charge pour atteindre un plafond de verre déterminé par la soutenabilité financière de l'ensemble des marchés d'acquisition de ressources électroniques. Un partage des missions s'est établi avec le temps, les rôles ont été répartis avec des phases de convergences et d'interrogation des missions de chacun pour aboutir à un équilibre permettant à chaque opérateur de valoriser son expertise. Cette mise en cohérence a été grandement facilitée en désignant la même personne pour présider à la fois Couperin et le conseil d'administration de l'Abes. De 2009 à 2019, Jean-Pierre Finance a exercé cette double mission et à sa suite, Lise Dumasy. Les relations institutionnelles sont largement dépendantes des hommes et des femmes qui les incarnent, mais aussi de tous les collègues qui travaillent de concert, dossier par dossier.

ISTEX, UN SOCLE DOCUMENTAIRE NATIONAL INNOVANT

Si l'achat de ressources électroniques fut premier, très vite d'autres centres d'intérêt communs émergèrent et se matérialisèrent par des projets. Citons en 2009 le projet de mise en place d'un système mutualisé de gestion des ressources électroniques, appelé ERMS partagé, initiative de Couperin pour doter les établissements et le consortium d'un outil partagé de gestion et de signalement, qui se solda par un échec. Ce projet était trop novateur pour l'époque et aucune solution technique n'était en mesure de répondre à nos besoins sur le marché. Néanmoins, tout le travail fourni, notamment pour les établissements impliqués dans l'élaboration du programme fonctionnel, a permis de mieux définir les besoins des

établissements tant au niveau local que national. Une partie des questions soulevées sont encore sans réponse complètement opérationnelle au niveau du pays, notamment le signalement.

Le second projet d'envergure, pleinement réussi, est Istex. La collaboration débute en 2011 avec la phase d'élaboration commune. En voulant créer un socle documentaire national doté de services d'exploration des contenus, alimenté dans une première phase par des ressources documentaires rétrospectives, le pays innovait et offrait un service garantissant une égalité d'accès sans disparités territoriales et s'engageait aussi dans le développement et la maîtrise de technologies innovantes. Ce fut aussi l'occasion de construire des liens solides et fructueux avec l'Inist-CNRS. Les ponts entre l'enseignement supérieur et la recherche dans le secteur de l'IST se matérialisaient enfin autour d'un projet commun et se poursuivent toujours au travers des acquisitions de CollEx-Persée, des versements de contenus dans Panist ou encore dans le développement de solutions techniques pour l'analyse des usages.

Troisième illustration, la mise en œuvre du plan de soutien à l'édition scientifique française. Cette action ne s'inscrivait pas dans les compétences habituelles de négociation et d'achat de l'Abes et de Couperin mais dans le cadre d'une commande politique articulée avec la loi pour une République numérique, source de complexité et d'innovations.

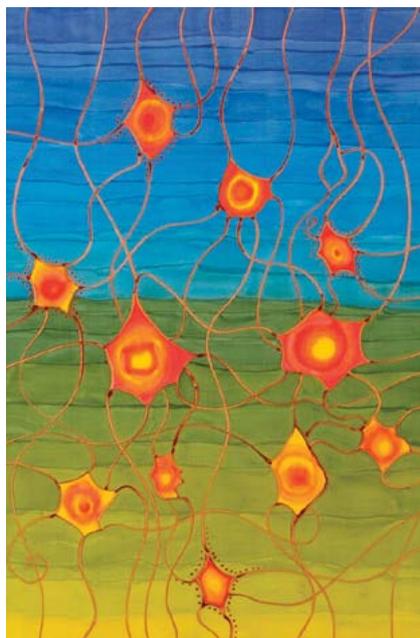
Enfin, dernier jalon, la création en 2019 de la communauté française Orcid, engagement de la France dans le cadre de l'Open Government Partnership pour regrouper les établissements français et s'engager dans une démarche d'adoption généralisée de cet identifiant international des chercheurs.

DIFFÉRENTS ET COMPLÉMENTAIRES

L'Abes et Couperin sont de nature très différente : une association et un établissement public administratif. Au-delà du simple statut juridique, la nature de nos ressources humaines - s'appuyant sur les volontaires dans les établissements d'un côté, agents exerçant des missions dans une structure de l'autre - mais aussi la forme de nos gouvernances, déterminent nos marges d'autonomie. Ces caractéristiques nous amènent à aborder les dossiers différemment. Ce sont nos différences qui font aussi notre complémentarité. Nous nous chamaillons parfois, mais tendrement, parce que nous savons que nous trouverons forcément un point d'accord, tant par nécessité que par désir de construire. Il ne peut en être autrement car nous sommes au service des mêmes établissements.

LES BIBLIOTHÈQUES FACE À LA RÉVOLUTION DE LA SCIENCE OUVERTE

Ma position d'acteur engagé, membre du CA de l'Abes et coordonnateur de Couperin depuis plus de 10 ans, me permet de percevoir le chemin parcouru mais aussi les défis qui nous attendent encore. Nous évoluons d'un paradigme de constitution de collections documentaires numériques avec une



Neurones de Cajal

© Odra Noel

assise nationale à celui de construction d'un système de publication ouvert où la dimension internationale constitue un facteur déterminant. Nous devons répondre à plusieurs questions : qu'est-ce qu'une bibliothèque dans le monde de la science ouverte ? Les collections imprimées continueront à exister pour un certain temps encore, notamment pour répondre à une partie des besoins des étudiants. L'acquisition de documents sur support physique ne constitue plus l'essentiel des dépenses des services documentaires mais mobilise encore fortement les moyens humains. Pour les productions de niveau recherche, les bibliothèques s'orientent dans plusieurs voies : la bibliothèque en soutien à l'édition - de revues le plus souvent -, la bibliothèque gestionnaire de l'activité de publication qui négocie et finance auprès des éditeurs le droit à publier, la bibliothèque qui préserve des collections publiées en accès libre, la bibliothèque gestionnaire des publications collectées directement auprès des auteurs ou des éditeurs en fonction des droits associés aux contenus et aux versions (les archives ouvertes), et des données de la recherche (les entrepôts de données), la bibliothèque comme fournisseur de services d'analyse et d'exploration des contenus. Les

missions de formation aux compétences informationnelles, d'animation culturelle ou de numérisation de corpus patrimoniaux demeurent aussi des axes de développement. Le modèle classique sélection, acquisition, signalement, mise à disposition, évaluation des usages, conservation, est déjà fortement perturbé. Les missions demeureront mais ce ne seront pas forcément les mêmes acteurs qui agiront. Le tableau ci-dessous tente d'identifier les activités qui seront le plus atteintes par ces évolutions en faisant l'hypothèse que les bibliothèques resteront les opérateurs principaux dans ces champs d'activité.

ÉLABORER UNE VISION POUR LE MONDE D'APRÈS

La principale évolution est, d'une certaine façon, une révolution. Il n'est plus question d'acquérir des documents pour donner accès, mais de financer l'activité de publication réalisée par des éditeurs ou des plateformes publics et privés, ou encore d'assurer cette fonction, la bibliothèque devenant elle-même gestionnaire de plateformes d'édition. Les enjeux d'évaluation des usages se modifient, les mesures de consultation des ressources permettent actuellement de mesurer l'adéquation de

l'offre à la demande. Dans un monde ouvert, il s'agira de mesurer l'audience et la pertinence des ressources que la bibliothèque soutient. Enfin, les enjeux de conservation restent identiques dans une relation différente avec les producteurs, qui passeront d'une position de monopole à une position de prestataire de services pour autant que les contenus qu'ils diffusent soient systématiquement dans des licences ouvertes et très libérales (CC-BY), rendant possible le moissonnage des productions en vue de leur conservation mais aussi de leur exploitation à des fins de fouille.

Sur de nombreux segments, l'Abes et Couperin, mais aussi d'autres acteurs de l'IST en France comme l'Inist-CNRS, Persée ou OpenEdition, ont un rôle à jouer. C'est à nous, collectivement, avec les établissements dans leur diversité, de définir les missions que nous souhaitons assumer. Faute d'avoir une vision où nous aurons un rôle à jouer, nous risquons d'être de simples figurants dans le monde d'après.

GRÉGORY COLCANAP

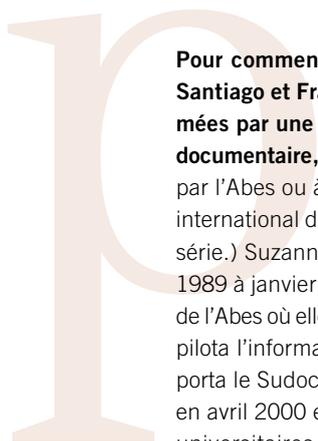
Coordonnateur du consortium Couperin.org,
directeur de la BU,
Université d'Evry Val d'Essonne
gregory.colcanap@univ-evry.fr

	MONDE NUMÉRIQUE FERMÉ	MONDE NUMÉRIQUE OUVERT
SÉLECTION	<p>Prisme lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contenus adaptés aux besoins des communautés • Logique de bouquets / Sélection à l'unité 	<p>Prisme publication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les espaces de publication des communautés (revues, collections, éditeurs) • Gérer des plateformes de publication
ACQUISITION	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'acquisition établissement / consortium / nation • Elargissement des contenus proposés • Uniformisation progressive de l'offre • Réduction des inégalités d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'édition • Politique de financement des publications
SIGNALEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Signalement hors de la bibliothèque (éditeurs et moteurs) • Signalement délégué en partie à des prestataires intégrateurs (discovery tools) • Politique de maîtrise des métadonnées des ressources proposées (acquises ou libres) 	
MISE À DISPOSITION	<ul style="list-style-type: none"> • Accès contrôlé aux ressources • Sources alternatives, égales ou non, hors de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès ouvert sans entrave
ÉVALUATION DES USAGES	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports statistiques éditeurs (Counter principalement) • Collecte et analyse des logs d'utilisation (ezMASURE) • Bases bibliométriques 	<ul style="list-style-type: none"> • Données de connexion des plateformes • Bases bibliométriques
CONSERVATION / ÉLIMINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de conservation • Conservation éditeur • Conservation par des tiers de confiance • Conservation bibliothèques nationales du pays de l'éditeur • Politique de conservation nationale 	

Abes et Cieps : *un partenariat historique*



Les deux organisations sont, à bien des égards, complémentaires. Cet anniversaire offre l'occasion idéale de saluer une coopération établie de longue date.



Pour commencer, rendons hommage à **Suzanne Santiago et Françoise Pellé, deux pionnières animées par une vision commune de la coopération documentaire**, qu'elle soit portée au niveau national par l'Abes ou à l'international par le Cieps (Centre international d'enregistrement des publications en série.) Suzanne Santiago officia au Cieps de mars 1989 à janvier 1998, avant de prendre la direction de l'Abes où elle demeura jusqu'en février 2001. Elle pilota l'informatisation du registre ISSN en 1992¹, porta le Sudoc sur les fonds baptismaux d'Internet en avril 2000 et lança le réseau des bibliothèques universitaires françaises. On se souvient que le Sudoc était l'un des projets principaux du schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques

2018, est fondé sur un modèle dual associant la libération de certaines données dans des formats réutilisables et une offre de données complètes sur abonnement. Cette politique est validée par les instances internationales de gouvernance du Cieps qui souhaitent favoriser la diffusion des données ISSN libérées.

DES SERVICES SPÉCIALISÉS AUTOUR DES MÉTADONNÉES

La coopération entre l'Abes et le Cieps s'étend à l'amélioration de la qualité de la base ISSN, et par conséquent du Sudoc, via l'identification et une meilleure description des ressources périodiques conservées dans les bibliothèques françaises. Cidemis est une application dédiée développée en 2015 par l'Abes pour reprendre cette activité autrefois initiée par le CCN-PS. Les catalogueurs du réseau Sudoc utilisent Cidemis pour transmettre des demandes d'attributions d'ISSN ou de modifications de notices. En 2019³, 3 916 demandes (3 467 pour des attributions, 449 pour des corrections) ont ainsi été adressées par l'Abes au réseau ISSN. Les centres nationaux ISSN d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique sont les plus sollicités, le centre ISSN France disposant d'un circuit spécifique pour les demandes dans Cidemis. Enfin, l'Abes a développé un ensemble de services spécialisés autour des métadonnées issues du Sudoc et celles fournies par des partenaires, notamment pour la diffusion de métadonnées (Bacon) ou la comparaison des collections de périodiques (Périscope). La diversification de son offre d'information est aussi une priorité pour le Cieps dans le cadre de sa Stratégie 2024⁴. Le portail ISSN a vocation à devenir la pierre angulaire sur laquelle seront édifiés de nouveaux services à l'instar de Keepers Registry, dans lequel le Cieps agrège les données fournies par une douzaine d'agences d'archivage sur les revues numériques qu'elles conservent. Depuis 25 ans, l'Abes et le Cieps entretiennent donc un partenariat privilégié appelé à prospérer dans les années futures.

L'abonnement au registre ISSN permet à l'Abes d'importer les notices créées ou mises à jour par les 90 centres nationaux du réseau ISSN

universitaires² dont découla également la création de l'Abes. Françoise Pellé, qui fut chef de projet pour ce schéma directeur à la direction ministérielle chargée des bibliothèques de l'enseignement supérieur, prit la direction du Cieps en mars 1998. Elle siégea quelques années au conseil d'administration de l'Abes, jetant les bases d'une coopération nourrie entre les deux organisations.

DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

En deuxième lieu, il faut souligner une certaine parenté dans les missions de l'Abes et du Cieps qui offrent des services d'information articulés sur deux bases bibliographiques de référence, le Sudoc et le Registre ISSN. Rappelons que l'Abes a acquis l'intégralité de la base ISSN au moment de la constitution du Sudoc et que son abonnement courant au registre ISSN lui permet d'importer régulièrement les notices nouvellement créées ou mises à jour par les quelque 90 centres nationaux qui constituent le réseau ISSN. Cette intégration des données ISSN dans le Sudoc se fait dans le respect des termes d'une licence d'exploitation signée par tous les abonnés et qui n'autorise pas la diffusion des données bibliographiques complètes dans un format professionnel à des tiers non déclarés, par exemple sur Internet. Le portail ISSN, inauguré en

[1] Gaëlle BÉQUET, « Diplomatie et publications en série (1975–2015) : le Centre international d'enregistrement des publications en série ». *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 2016, n° 7, p. 116-127. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0116-001>

[2] Françoise PELLÉ, « Le schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques universitaires ». *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1994, n° 1, p. 24-27. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-01-0024-003.pdf>

[3] Rapport d'activité du Centre international de l'ISSN pour l'année 2019. www.issn.org/wp-content/uploads/2020/06/ISSN_RAPPORT_ACTIVITE_2019_FR_FINAL_10Juin.pdf

[4] Centre international de l'ISSN. Stratégie 2020-2024. www.issn.org/wp-content/uploads/2020/07/Strat%C3%A9gie-FR.pdf

GAËLLE BÉQUET

Directrice du Cieps
gaelle.bequet@issn.org

Le réseau CollEx-Persée pilote des programmes nationaux donnant à l'information scientifique une forte visibilité dans l'ESR. Une mission fondamentale à laquelle l'Abes apporte toute son expertise.



L'Abes au centre de la dynamique de CollEx-Persée

Le projet que porte le GIS CollEx-Persée depuis l'origine peut s'énoncer très simplement, au risque de la tautologie : mettre les collections de recherche au contact des chercheurs. Du point de vue des grandes bibliothèques patrimoniales, il s'agit d'affirmer une fois pour toute la fin de la logique de silo. Les enjeux derrière ce postulat de départ sont la visibilité et l'accessibilité aux matériaux scientifiques ainsi que l'ajustement de la politique d'acquisition au plus près des besoins.

Le réseau CollEx-Persée pilote ainsi des programmes qui donnent à l'information scientifique une forte visibilité dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche : cartographie des fonds scientifiques, plan national de numérisation, acquisitions de ressources numériques spécialisées en licence nationale, services à la recherche.

Si les principaux acteurs restent les bibliothèques, les opérateurs en IST (Persée, Abes, CTLes en particulier) jouent un rôle moteur au sein de ces programmes.

L'ABES SUR TOUS LES FRONTS

L'Abes est présente dans pratiquement tous les champs investis par le GIS : signalement et valorisation, acquisitions en licence nationale, services à la recherche. Au carrefour de toutes ces thématiques, son investissement est progressivement monté en charge au travers de chantiers structurants comme les plans de conservation partagée et la fourniture à distance de documents (pilotage CTles), la cartographie des fonds scientifiques qu'elle co-pilote avec La Contemporaine et la BnF, ou encore au sein du projet CartoMundi (articulation avec le Sudoc). Elle apporte en outre toute son expérience dans le portage des marchés des acquisitions en licence nationale dans le cadre des négociations de longue haleine engagées aux côtés de Couperin et des bibliothèques CollEx-Persée.

Mais l'originalité de l'apport de l'Abes au dispositif CollEx-Persée réside peut-être dans l'accompagnement des projets financés par le GIS, en particulier via les appels à projets. Elle apporte ainsi son appui aux établissements qui le demandent dans le traitement des données bibliographiques ou encore l'alignement des référentiels d'autorité. Cette présence est précieuse pour bon nombre de porteurs de projets parmi lesquels la Bnu (Plateforme des études nordiques), la Bulac (Mistara) ou la BIU Cujas

(HOPPE-Droit). Cette fonction d'accompagnement est amenée à se développer davantage encore auprès des bibliothèques en charge de collections labellisées par le GIS (près de 150 actuellement).

PORTER ENSEMBLE DES PROGRAMMES À FORTE VISIBILITÉ

Dans l'économie générale de CollEx-Persée, la question n'est pas de savoir ce que l'un apporte à l'autre, ou si nous sommes bien dans un accord gagnant-gagnant. Ce qui importe, c'est que les projets avancent et se réalisent dans une logique de mutualisation à grande échelle des expertises et des connaissances, avec une conscience partagée de ce que nous apportons collectivement aux communautés scientifiques. Il n'est pas inutile de rappeler ici combien CollEx-Persée constitue une expérience unique au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche : de grandes bibliothèques, dont la Bibliothèque nationale de France, ainsi que les principaux opérateurs en IST s'organisent par eux-mêmes, en coopération avec les chercheurs, pour porter ensemble des programmes à forte visibilité en appui à la recherche et sur un périmètre pluridisciplinaire large qui en fait tout son intérêt.

Deux conditions sont nécessaires à la pérennisation du dispositif CollEx-Persée : la continuité du soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et la clarification du rôle de chacun des membres au sein du réseau. L'autoévaluation menée actuellement à mi-parcours du GIS devra permettre également de mieux articuler CollEx-Persée avec les politiques publiques en matière de science ouverte en général et d'information scientifique en particulier, ainsi qu'avec les acteurs qui les font vivre. La crise sanitaire que nous traversons incite par ailleurs à conforter, voire à accélérer le choix d'une offre de ressources et de services fortement orientée vers le numérique. Numériser à plus grande échelle, favoriser la politique de licence nationale, développer la production et l'exploitation des données numériques ainsi que la fourniture à distance de documents : pour ces chantiers, le rôle de l'Abes restera, à n'en pas douter, central.

ALAIN COLAS

Directeur de la Bnu de Strasbourg
et du GIS CollEx-Persée
alain.colas@bnu.fr

Depuis 20 ans, les deux institutions relèvent les défis posés par le Web de données, le big data et la Transition bibliographique, avec comme enjeu d'inscrire les bibliothèques comme des actrices de premier plan de ces évolutions majeures.

{ BnF

Des catalogues aux données : l'Abes et la BnF face à une transition toujours en marche

Au cours des vingt dernières années, l'évolution des catalogues a été marquée par des transformations profondes, encore inachevées. D'une part, l'irruption du Web les a positionnés en concurrence avec les moteurs de recherche dont la rapidité de réponse, le classement des résultats par pertinence et l'ergonomie simple et intuitive sont devenus des exigences naturelles. D'autre part, les ressources numériques ont soulevé des questions nouvelles : granularité fine (article, chapitre), absence de périodicité fixe, apport de données externes provenant notamment des éditeurs¹.

Face à de tels changements, les bibliothèques se sont posé dès 1998 la question de l'évolution de leurs données, avec la création au sein de l'IFLA du modèle FRBR² qui attribue une importance nouvelle aux données d'autorité, plaçant désormais au cœur de la description bibliographique les entités que sont les auteurs, les œuvres ou les sujets.

LA RÉVOLUTION DE LA « DATA »

Au même moment, le Web voyait émerger un nouvel environnement technologique de la « data », caractérisé par une ouverture juridique (*open data*) visant à favoriser la réutilisation des données, par une évolution du Web intégrant la spécificité des données structurées et liées (*linked data* ou Web de données), par l'émergence de technologies permettant de manipuler en temps réel des masses très importantes de données (*big data*) et par de nouvelles interfaces alliant élégance graphique et force narrative (*data visualisation*).

Acteurs essentiels de l'information bibliographique, l'Abes et la BnF se sont confrontées l'une et l'autre, parfois ensemble, à ces évolutions, tentant d'y répondre par des expérimentations diverses. Au début des années 2000, l'Abes mettait en service un « portail de recherche fédérée » pour interroger simultanément plusieurs bases

bibliographiques, tandis que la BnF misait sur le protocole OAI-PMH³ pour transformer Gallica en bibliothèque numérique collaborative. Au tournant des années 2010, les deux établissements s'essayaient au Web de données, l'un en lançant le service IdRef pour les autorités du Sudoc, l'autre en déployant data.bnf.fr qui proposait un accès FRBRisé aux données du catalogue de la BnF.

TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE : L'ENJEU DE LA VISIBILITÉ SUR LE WEB

C'est en 2014 que l'Abes et la BnF, conjointement avec l'Afnor, définissent le concept de « Transition bibliographique »⁴, une transformation en profondeur des normes et des pratiques de catalogage, mais aussi des systèmes capables de produire et d'exploiter ces nouvelles données. C'est le début d'une période de mutation qui s'effectuera progressivement sur plusieurs années.

Le bénéfice attendu de la Transition bibliographique est de permettre aux données des bibliothèques d'interagir avec celles d'autres communautés et de gagner en visibilité sur le Web. De manière plus prospective, se pose la question de l'utilisation de briques technologiques nouvelles : traitements automatisés, machine learning, alignements de données, etc. Des projets comme le Hub de métadonnées de l'Abes, Qualinca ou, à la BnF, l'extranet éditeurs et robot-données visent à récupérer, transformer et traiter en

masse des données d'origines variées en vue d'une multiplicité d'usages. Des expérimentations comparées sont menées sur la FRBrisation et notamment le regroupement des notices par œuvres. Enfin, la question de la production est posée à travers les projets Sudoc21 et Noemi (refonte de la production du catalogue de la BnF).

Le Fichier National d'Entités (FNE), dont les développements débutent en 2020, peut être vu comme l'aboutissement de ces évolutions. Consacrant la coopération de l'Abes et de la BnF autour des autorités, données devenues clef dans l'univers des catalogues, il combine mutualisation de l'effort de production, ingénierie de la donnée et évolution des modèles. Tandis que l'aboutissement de la Transition bibliographique se dessine pour les deux agences à l'horizon de cinq ans, c'est l'accompagnement de leurs réseaux respectifs, pour une véritable mutation nationale, qui constituera l'enjeu de la décennie 2020-2030.

EMMANUELLE BERMÈS

Adjointe scientifique et technique auprès
du directeur des services et des réseaux
à la Bibliothèque nationale de France
emmanuelle.bermes@bnf.fr

[1] Cf. *Vers de nouveaux catalogues*, Paris : Cercle de la librairie, 2016.

[2] FRBR : Functional Requirements for Bibliographic Records

[3] OAI-PMH : Open Archives Initiative - Protocol for Metadata Harvesting

[4] www.transition-bibliographique.fr



Cellules fantômes ou cellules sans noyau

© Odra Noel

Abes et BnF : vers la co-production des données à l'échelle nationale

La Transition bibliographique a conduit au renforcement de la collaboration entre les deux institutions, passée d'une dynamique d'échange à une logique de production commune de données de qualité.

Depuis 25 ans existent en France deux agences bibliographiques : l'Abes, porteuse du déploiement du catalogue collectif des collections de l'enseignement supérieur et de la recherche et chargée notamment du signalement national des périodiques et du dépôt légal des thèses, et la Bibliothèque nationale de France, détentrice de collections prestigieuses, bénéficiaire du dépôt légal de (presque) toute la production culturelle française, et responsable de deux centres nationaux, Rameau et ISSN. Chacune de ces agences est responsable d'animer et soutenir un réseau documentaire – bibliothèques universitaires et de recherche pour l'Abes, bibliothèques municipales et départementales pour la BnF – auquel fournir expertise et services bibliographiques.

NAISSANCE D'UN COMITÉ STRATÉGIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La coopération initiale entre les deux agences s'est concentrée sur la normalisation et la fourniture de données bibliographiques, issues de la Bibliographie nationale française ou du Répertoire des centres de ressource du Sudoc, les données et les services des deux agences convergeant au sein du Catalogue collectif de France.

A bien des égards, l'arrivée du modèle de données FRBR, publié par l'IFLA¹ en 1997-1998, en lien avec l'émergence du Web de données, a entraîné une évolution profonde des relations entre les deux agences. La mise en *open data* de leurs données respectives marque un changement de paradigme dans l'accès à l'information, désormais considérée comme devant être libre. Dans ce contexte est publiée en 2010 la première version du code RDA², déclinaison pratique du modèle abstrait FRBR, sur lequel les deux agences vont être amenées à se prononcer. C'est tout d'abord sous l'égide de la Commission nationale Information et documentation de l'Afnor, de son petit nom CN 46, que se mettent en place deux groupes de réflexion, l'un technique, l'autre stratégique, qui vont examiner ce code. Les deux agences y sont fortement présentes et actives, aux côtés

d'autres représentants métiers ou politiques – ministères de tutelle, centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques. Les premiers travaux de ces groupes aboutiront en 2011 à la définition d'une position française vis-à-vis de RDA qui constitue le coup d'envoi symbolique de la Transition bibliographique française. Devenu en 2014 programme national, la Transition bibliographique est désormais confiée au pilotage conjoint des deux agences : la convention de coopération entre Abes et BnF est alors revue en profondeur pour mettre en valeur une coopération bibliographique au sens large, dont l'échange de données n'est qu'une manifestation entre autres. Elle place l'action des deux partenaires sous l'égide d'un Comité stratégique bibliographique, garant d'une politique bibliographique nationale, où siègent les directions et ministères de tutelle des deux agences. La convention actuelle entre BnF et Abes, si elle élargit les axes de coopération, respecte l'esprit de 2014.

UNE COLLABORATION RENFORCÉE

La coopération se matérialise au quotidien par des relations étroites entre services et agents concernés des deux agences, et deux fois par an par une réunion opérationnelle associant experts métiers et informatiques pour un échange d'informations et de bonnes pratiques ainsi qu'une révision de la réflexion stratégique. Plusieurs dossiers associent en synergie les deux agences. Ainsi, pour le signalement des périodiques, l'Abes a développé l'application Cidemis qui facilite pour les établissements de son réseau l'attribution d'ISSN par la BnF. La BnF fournit les fichiers Kbart correspondant à ses périodiques numérisés : le chargement dans Bacon, au-delà du service au réseau Sudoc, permet de repérer d'éventuelles incohérences de signalement qui sont renvoyées à la BnF, participant ainsi d'un cercle vertueux d'amélioration conjointe de la qualité. De même, s'est mis en place un partage des tâches autour de l'EAD³. Les deux agences siègent conjointement dans le groupe national « EAD en Bibliothèque »⁴, le site Internet étant hébergé et maintenu par

l'Abes mais alimenté par le webmestre du département des Métadonnées de la BnF, schéma d'organisation que l'on retrouve pour le site Transition bibliographique⁵.

De fait, les relations entre les deux agences ont connu un avant et un après Transition bibliographique. Le co-pilotage du programme, le partage des responsabilités sur l'animation ou la participation conjointe aux différents groupes de travail, la nécessité de construire ensemble et en cohérence l'implémentation normative dans les formats constituent autant d'occasions d'échanges, de réunions d'instruction qui ont renforcé les liens entre les équipes, la meilleure compréhension des enjeux et des contraintes de chacun et le partage de bonnes pratiques.

UN TRAVAIL FÉDÉRÉ POUR LE FICHER NATIONAL D'ENTITÉS

La réalisation du Fichier national d'entités⁶ constitue, dans cette perspective, non seulement l'aboutissement de la Transition bibliographique, mais une étape supplémentaire de maturité des relations entre agences. En passant du co-pilotage d'un programme national à la co-construction d'une application bibliographique, dont la mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur l'expérience des groupes de travail de la Transition bibliographique, le FNE marquera l'aboutissement d'une mise en commun des compétences des deux agences et de leur réseau, mais également l'évolution d'une dynamique d'échanges de données vers celle de la co-production d'entités de qualité, au service d'une communauté élargie d'utilisateurs.

FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA

*Directrice du département des Métadonnées à la Bibliothèque nationale de France
frederique.joannic-seta@bnf.fr*

[1] www.ifla.org/files/assets/cataloguing/frbr/frbr-fr_2012.pdf

[2] RDA : Ressources : description et accès

[3] EAD : Encoded Archival Description

[4] www.ead-bibliotheque.fr

[5] www.transition-bibliographique.fr

[6] www.transition-bibliographique.fr/fne/historique-projet-fichier-national-entites

Dédié à la valorisation de la production scientifique, le CCSD est le partenaire naturel de l'Abes sur des questions telles que la gestion des thèses ou l'interopérabilité des identifiants.



L'Abes et le CCSD : agir ensemble pour la science ouverte

Créé en 2000, le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe) met à disposition des chercheurs et des institutions de l'ESR français des outils et des services permettant la diffusion ouverte, la visibilité et la préservation à long terme de leur production scientifique. A cette fin, il a conçu et développé des plateformes ouvertes : HAL pour les publications scientifiques, Episciences pour les revues, et SciencesConf pour les conférences scientifiques. Labellisée infrastructure de recherche, l'archive ouverte HAL joue un rôle clé dans le dispositif de la science ouverte en France. Elle compte aujourd'hui près de 100 000 utilisateurs actifs, permet l'accès à plus de 760 000 documents en texte intégral de toute discipline et abrite 124 portails d'institutions de l'ESR français. C'est un véritable écosystème autour de HAL qui s'est développé au fil des années. Une instance particulière (Tel¹) permet aux chercheurs d'auto-archiver leurs thèses et HDR dès qu'ils le souhaitent après la soutenance. Actuellement, plus de 100 000 thèses en texte intégral sont disponibles en accès ouvert.

HAL se distingue d'autres entrepôts par l'attention particulière portée à la qualité des métadonnées et des données. Une étape préalable de modération permet notamment de vérifier la conformité de la référence bibliographique au manuscrit ainsi que le respect de la politique de diffusion de l'éditeur. De plus, le CCSD s'est saisi très tôt de la question des référentiels pour identifier sans ambiguïté les auteurs, y associer l'intégralité de leurs publications et les lier à leurs institutions. AURéHAL² est l'application de gestion des référentiels utilisés dans HAL (principalement Auteurs, Structures, Financements).

UN PARTENARIAT FRUCTUEUX AUTOUR DES THÈSES

La collaboration avec l'Abes sur la valorisation des thèses s'est installée naturellement avec une complémentarité des services rendus. Tel est une solution efficace pour les chercheurs, notamment les jeunes

docteurs, qui veulent valoriser rapidement leurs thèses, jalon fondateur de leur carrière. Quant à l'application professionnelle Star, elle permet aux établissements de signaler les thèses, les transfère sur la plateforme d'archivage du Cines³ et les exporte vers des serveurs de diffusion, dont Tel. Reconnue comme partenaire de confiance, l'Abes dispose de droits privilégiés pour déposer dans le système d'information du CCSD l'idRef de l'auteur et la version de la thèse validée par le jury sans modération *a priori*.

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR DES RÉFÉRENTIELS DE QUALITÉ

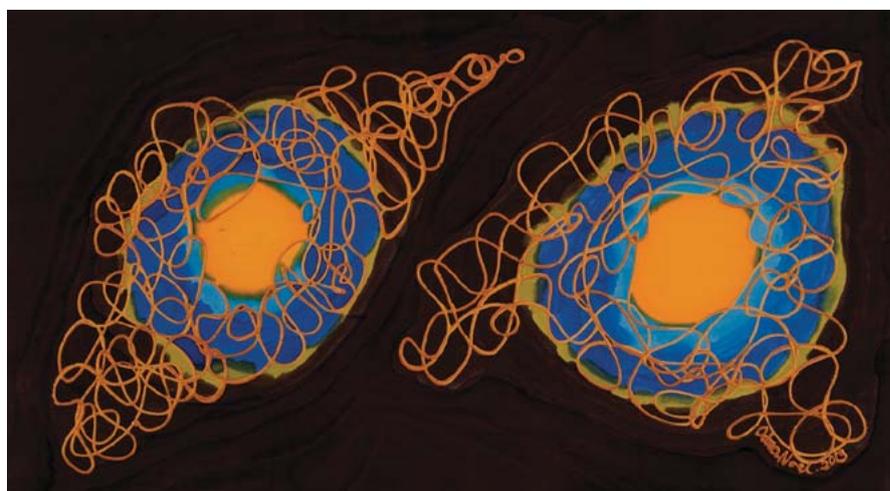
Alors que le besoin d'identifiants est avéré, l'enjeu actuel concerne l'ouverture et l'interopérabilité des identifiants pour les structures, les personnes, les publications et les données de la recherche. Le Comité pour la science ouverte a posé les bases d'une stratégie nationale⁴ qui repose sur l'action concertée de différents acteurs français de l'IST et de l'ESR en général. Le CCSD est pleinement concerné : c'est à la fois une question de visibilité au niveau national et international et de qualité de service rendu aux chercheurs et à leurs institutions. L'objectif est de refondre les référentiels actuels de HAL. Le travail est en cours pour le référentiel Auteurs. Il sera

organisé en plusieurs étapes car il induit un profond changement d'architecture du système d'information. A terme, des identifiants correspondant à des usages et des communautés différentes seront associés à un auteur, notamment Orcid, qui s'est imposé dans la pratique d'une majorité de chercheurs et qui dispose d'une assise internationale, et idRef, destiné aux professionnels de la documentation. La confrontation des expertises des équipes du CCSD et de l'Abes est essentielle pour avancer sur ce chantier des alignements. Le CCSD est également partie prenante du consortium Orcid France dont l'Abes assure la coordination. Une première avancée est intervenue en novembre 2020 : HAL est désormais référencé dans Orcid et les chercheurs peuvent importer leurs publications présentes dans HAL⁵.

NATHALIE FARGIER

Directrice du CCSD
nathalie.fargier@ccsd.cnrs.fr

- [1] <https://tel.archives-ouvertes.fr>
- [2] <https://aurehal.archives-ouvertes.fr>
- [3] www.cines.fr/archivage/nos-solutions-darchivage/pac
- [4] <https://www.ouvrirlascience.fr/des-identifiants-ouverts-pour-la-science-ouverte-note-dorientation>
- [5] <https://www.ccsd.cnrs.fr/2020/11/completer-son-orcid-id-avec-ses-depots-hal/>



Cellules fantômes ou cellules sans noyau

© Odra Noel

MARC MAISONNEUVE,
directeur de Tosca consultants

“ LE SGBM ENTRE DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ”



Pour le co-fondateur de la société de conseil Tosca consultants, le Système de gestion de bibliothèque mutualisé s'oriente vers une logique radicalement différente.

Arabesques: comment a évolué le marché des logiciels de bibliothèques au cours des dernières années ?

MARC MAISONNEUVE : pour ce qui est des bibliothèques universitaires, elles ont connu à partir de la fin des années 1980 un premier mouvement d'informatisation qui s'est appuyé majoritairement sur des entreprises anglo-saxonnes. Au début des années 2000, ces dernières se sont presque totalement retirées du marché français, jugé peu rentable. Le projet du Système de gestion de bibliothèque mutualisé s'est élaboré dans ce contexte, alors que se mettait en place l'autonomie des universités et que les budgets des BU s'orientaient à la baisse. Le projet a pour origine une proposition émanant de l'Association des utilisateurs des ressources de l'Abes, et avait pour objectif de s'unir afin de mutualiser les moyens. L'idée initiale d'un logiciel unique qui serait utilisé par les bibliothèques universitaires et par l'Abes a rapidement été abandonnée. Aujourd'hui, le SGBM est déployé dans un accord-cadre avec plusieurs prestataires, et reste distinct du système de catalogage de l'Abes, avec lequel il s'articule.

Quel a été l'impact du SGBM sur le marché et sur l'informatisation des BU ?

M.M. : l'accord-cadre, qui a nécessité plusieurs années d'élaboration, a suscité un fort intérêt des fournisseurs. Seuls quatre d'entre eux ont été retenus. On peut

regretter cependant que la procédure de consultation très lourde et les attentes très exigeantes vis-à-vis de l'outil, auquel on demande de couvrir un périmètre très large, aient favorisé les grosses sociétés aux dépens des petites, qui offrent pourtant elles aussi de bonnes solutions. On peut aussi déplorer que le marché du SGBM soit aujourd'hui essentiellement entre les mains d'un seul des quatre prestataires retenus même si les trois autres ayant vu leur solution validée ont pu remporter des marchés hors accord-cadre. Du côté des bibliothèques, l'écueil à éviter est de se mettre dans une logique de produit et de choisir un outil technique sans avoir forcément défini au préalable un projet d'établissement. Or, il me semble important d'élaborer d'abord une stratégie de services et de voir ensuite comment cela se traduit en termes d'outils.

Aujourd'hui, après plusieurs années un peu atones pendant lesquelles les universités étaient dans l'attente de ce que donnerait le SGBM, le marché est à nouveau actif, que ce soit dans le cadre du SGBM ou en dehors, un certain nombre d'établissements assumant leur position d'autonomie et n'hésitant plus à engager leurs propres négociations. Tel qu'il est actuellement, l'accord-cadre me paraît inadapté aux réalités du marché. Je pense qu'on entre maintenant dans une nouvelle dynamique dans laquelle le SGBM reposera sur des bases très

différentes. C'est la fin d'un cycle et un très beau travail qui s'engage.

Quelles voies préconiserez-vous pour cette prochaine étape ?

M.M. : plusieurs pistes peuvent être envisagées. L'une d'elles serait d'entrer dans une logique de certification des produits des fournisseurs concernant les besoins de base des bibliothèques tels que le catalogage, le prêt interbibliothèques, plutôt que de demander un outil idéal capable de tout faire. Cette certification, qui serait délivrée par l'Abes, constituerait une approche radicalement différente qui permettrait aux entreprises plus petites de trouver leur place dans ce marché. On pourrait aussi envisager la diffusion par l'Abes d'un logiciel en marque blanche. Une autre piste serait d'entrer dans une démarche de co-développement de solution, par exemple celle qui est en cours de réalisation en appui sur l'environnement de développement mis au point par le Cern et portée par Rero, le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. Ce dernier s'est montré désireux d'ouvrir cette solution à des clients en dehors de la Suisse. Il me semble que l'un des enjeux pour les bibliothèques universitaires françaises serait d'être plus présentes dans les projets internationaux de développement de solutions, comme celle de la société Ebsco, baptisée Folio, dont le développeur est basé au Danemark. ■

JEAN-PIERRE FINANCE,
ancien président du conseil
d'administration de l'Abes

“ L'ABES DOIT TROUVER SA PLACE DANS LA SCIENCE OUVERTE ”



Pour Jean-Pierre Finance, membre du conseil d'administration de l'Abes pendant 10 ans, dont 6 à la présidence, le défi principal à relever pour l'agence est celui de la science ouverte et en particulier celui des données de la recherche.

Arabesques : quels ont été, selon vous, les chantiers les plus importants de l'Abes au cours des dix dernières années ?

JEAN-PIERRE FINANCE : cette période a été très riche. L'évolution du Sudoc vers une fonction de hub de métadonnées qu'on travaille à rendre plus cohérentes les unes avec les autres et à mieux exposer a été un élément extrêmement important. L'autre changement considérable a été la dimension financière prise par l'Abes qui est devenue support pour les contrats d'acquisitions de ressources électroniques à l'échelle nationale. Cette fonction n'était pas dans le cœur de métier initial des équipes de l'Abes mais cet engagement a rendu énormément de services à la communauté scientifique. L'Abes a été l'un des acteurs majeurs de la réussite d'Istex, grosse opération de 65 millions d'euros du Programme Investissements d'Avenir, imaginée dès 2011 par Grégory Colcanap, coordinateur de Couperin, Claire Giry, alors chef de service au MESRI, et moi-même, puis pilotée par la CPU, représentée par l'Université de Lorraine, le CNRS, le consortium Couperin et l'Abes. En permettant non seulement d'accéder à des ressources scientifiques mais également de faire de la fouille de données, Istex a été une sorte de pilote de ce que devait devenir les plateformes d'accès à la documentation. Une autre mission importante de l'Abes a été le pilotage du SGBm. Je trouve dommage que l'on n'ait pas pu aboutir à un outil unique comme nous le pensions au départ mais dans ce

dossier, l'Abes a joué le rôle de porteur de mutualisation pour un service dont les établissements ont besoin.

Vous avez œuvré dans plusieurs structures pour le développement numérique de la documentation scientifique. Comment s'articule le travail des différents acteurs ?

J.P. F. : je trouve qu'il y a en France une trop grande disparité des structures liées au numérique en général et dans le domaine de la documentation en particulier. Nous subissons une maladie très française qui consiste à créer une structure ad hoc dès qu'on a une fonction précise à remplir. Cela a été le cas avec l'Amue, chargée de la mutualisation de logiciels de gestion pour les universités, avec Renater, pour la gestion des réseaux, le Cines, grand centre de calcul. Dans le domaine de l'IST, on peut s'interroger sur la pertinence de la coexistence de l'Abes, de Couperin, de HAL, de l'Inist. Ce n'est pas un hasard si j'ai accepté de prendre des responsabilités dans plusieurs de ces organismes. Il y avait l'espoir de les rapprocher mais les formes juridiques très hétérogènes de ces différentes structures rendent leur rapprochement compliqué. L'exemple britannique du Jisc montre pourtant qu'une structure de services autour du numérique à l'échelle nationale a tout son sens.

Quels seront les grands défis à relever pour l'Abes dans les années à venir ?

J.P. F. : le grand défi sera celui de la science

ouverte et des données de la recherche. Malgré le plan national pour la science ouverte, un certain nombre de publications resteront encore fermées pendant plusieurs années. Comment aider les chercheurs à accéder à cette documentation ? Quant aux données de la recherche, leur gestion, leur accès, leur traitement sont d'une complexité bien supérieure à celle des publications. Il n'y a pas beaucoup de rapport entre les données produites par un grand instrument de physique comme le LHPC du Cern, celles collectées en écologie ou encore celles fournies par une enquête sociologique. Néanmoins, si on veut les utiliser, il faut les caractériser avec des métadonnées de qualité, les coder, les stocker. L'objectif n'est pas seulement d'accéder aux ressources mais de les comparer, de travailler sur plusieurs champs disciplinaires à la fois. C'est un chantier immense et encore balbutiant. Le projet européen European Open Science Cloud vise à mutualiser les bases de données de la recherche de chaque pays. Cela nécessite de réaliser un traitement transversal au niveau européen mais aussi de voir ce que l'on peut élaborer à l'échelle nationale. Difficile de prédire ce que sera l'information scientifique dans 10 ans, mais l'Abes va devoir, au-delà des services absolument nécessaires qu'elle fournit actuellement, réfléchir à la manière de se positionner sur toutes ces questions essentielles. ■

25 ANS AU SERVICE DES RÉSEAUX DOCUMENTAIRES DE L'ESR

Un grand merci
aux 1 146 Correspondants
Abes dans les
établissements
qui œuvrent au quotidien
pour garantir la qualité
des données de l'ESR !!!



RÉSEAU SUDOC : 163 établissements membres, soit environ 1500 bibliothèques de l'ESR ; environ 3 000 catalogueurs dans le Sudoc

RÉSEAU SUDOC PS : 32 responsables de Centres Réseau (régionaux ou thématiques) animant environ 1500 bibliothèques de tous types

BASE SUDOC : + de 18 M de notices bibliographiques ; + de 47 M d'exemplaires



BASE IDREF : + de 5 M de notices d'autorité, dont + de 3 M de personnes physiques



RÉSEAU CALAMES : 63 bibliothèques de l'ESR disposant de fonds d'archives et de manuscrits

BASE CALAMES : 1 069 704 composants / 1 933 instances EAD



RÉSEAU DE SIGNALEMENT DES THÈSES : 88 établissements de l'ESR habilités à délivrer les thèses de doctorat

THESES.FR : 390 000 thèses de doctorat soutenues ; 70 000 sujets de thèses en préparation





Né de la volonté de créer un catalogue national unique, le Sudoc est avant tout une aventure humaine où chacun contribue à élaborer un capital de données pérennes au service des utilisateurs et des enjeux actuels de la gestion documentaire.

Sudoc : 25 ans de partage

Pour les bibliothèques, la notion de réseau n'est pas récente. Il n'est donc pas surprenant qu'elles aient créé le réseau Sudoc.

Celui-ci est avant tout une aventure humaine. Celle des professionnels qui ont imaginé cet outil de partage de travail et de compétences pour constituer un catalogue de l'enseignement supérieur et au-delà. Celle des premières personnes qui ont rejoint l'Abes pour donner corps et réalité au projet, tant dans ses modes de fonctionnement que du point de vue technique. Celle des pionniers qui, dans des bibliothèques, ont constitué l'équipe des sept sites pilotes qui ont apprivoisé Winnie, petit nom donné alors à WinIBW. Avec l'enjeu redoutable d'entraîner leur établissement dans l'inconnu de tout un dispositif à bâtir, et avec la responsabilité d'anticiper le passage au Sudoc des bibliothèques de leur réseau.

Trois réseaux de catalogage¹ existaient en France avant le Sudoc, mais chacun avec sa taille, ses modalités, ses partenaires et sa culture. Beaucoup d'établissements y étaient présents, tous cependant n'y adhéraient pas. S'y ajoutait encore le réseau spécifique aux publications en série². De cette diversité, les différents acteurs du Sudoc ont réussi à faire un réseau national en gardant ce qu'il y avait de mieux dans chacun, et à favoriser des échanges riches et incarnés malgré le changement d'échelle.

Nous connaissions tous les noms de ceux

qui, à l'Abes, construisaient le Sudoc. Ils étaient fabuleusement présents, même si déjà à distance, pour accompagner les catalogueurs dans leur formation, donner à voir les perspectives à venir et répondre avec compétence, mais aussi beaucoup d'humour, aux multiples questions posées de toutes parts. Dans les établissements, ce sont les coordinateurs qui incarnent une chaîne de partage et font le relais avec leurs équipes sur le terrain.

DE CATALOGUEURS À PRODUCTEURS DE DONNÉES

La montée en puissance s'est accomplie très vite. Elle a demandé à chacun plus de rigueur, un accroissement de compétences, mais les avantages de ce partage du travail de catalogage et l'efficacité du signalement national pour le prêt entre bibliothèques ont balayé les réticences.

Ce qui frappe aussi dans la déjà longue vie du Sudoc, c'est la remarquable organisation de la formation et la richesse des outils en constante évolution qui permettent à tous les participants de progresser dans la maîtrise de leur savoir-faire, gage de la qualité des données exposées et reprises dans de multiples contextes, locaux, nationaux et internationaux. Avec le Sudoc, les catalogueurs sont devenus des producteurs de métadonnées et peuvent être fiers du travail accompli, loin de l'image réductrice du « point tiret » qui

leur collait au clavier et pouvait masquer la vraie valeur de leur production.

Formidable machine, le Sudoc a su au fil du temps rester humain alors que le nombre de bibliothèques déployées augmentait et que, en plus du catalogage, d'autres projets voyaient le jour à l'Abes. Seul Winnie demeure, presque inchangé... La chaîne des coordinateurs s'est démultipliée avec de nouveaux correspondants (catalogage, autorités) et, au-delà du Sudoc, d'autres réseaux se sont organisés autour du signalement et de l'archivage des thèses ou des archives et manuscrits. Avec le développement du numérique, le Sudoc s'enrichit de nouvelles ressources et de grands projets qui accroissent encore le rôle central de l'Abes dans le monde documentaire français. Les Journées Sudoc, devenues Journées réseau, puis Journées Abes, suscitent toujours autant de plaisir à se retrouver et à rencontrer, en vrai, les équipes de l'Abes.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DU WEB SÉMANTIQUE

On entend, parfois, qu'avec le Sudoc, il n'y a plus besoin de cataloguer dans les BU. Cela montre la réussite de ce projet devenu si normal dans le paysage documentaire. Mais le Sudoc n'existe que par la notice que chacun, dans sa bibliothèque, va créer ou transformer pour répondre aux nouveaux enjeux de la Transition bibliographique et du Web sémantique. Le Sudoc, c'est avant tout, pour ceux qui y participent au quotidien, un lieu où des hommes et des femmes échangent et construisent ensemble un véritable réseau humain pour constituer un capital de données pérennes au service du public, de l'enseignement et de la recherche.

Je suis heureuse d'avoir partagé la vie du réseau Sudoc depuis sa naissance.

GISÈLE MAXIT

Coordinateur Sudoc

*Responsable Informatique documentaire,
Bibliothèques de l'Université Savoie Mont Blanc
gisele.maxit@univ-smb.fr*

[1] Auroc (Association des utilisateurs du réseau OCLC en France) 49 établissements ; BN Opale, 15 bibliothèques universitaires autour de la BNF ; Sibil France, 25 établissements.

[2] CCNPS : Catalogue collectif national des publications en série.



Cellules pancréatiques, les fleurs du diabète

Les centres du réseau Sudoc-PS ont une fonction essentielle : assurer un accès pérenne aux périodiques imprimés à tous les usagers, chercheurs, étudiants, enseignants, particuliers. Retour sur l'exemple aquitain.



Sudoc PS : *une brève histoire du centre du réseau aquitain*

Forte d'une expérience de plusieurs années en BU, je découvre en 2006 un domaine que je connaissais mal. Le signalement des périodiques dans le Sudoc concerne un périmètre très particulier puisqu'il offre la possibilité à toute bibliothèque, quelle que soit sa tutelle, d'y signaler ses documents.

Je dispose à mon arrivée de plusieurs atouts : une collègue experte en catalogage (Isabelle Montantou), un centre du réseau (CR) Sudoc-PS aquitain réputé, bénéficiant d'une position interuniversitaire, soutenu par les directeurs successifs et gérant un plan de conservation partagée des périodiques en Aquitaine (PCAq) qui fait référence.

Le chemin parcouru comporte des éléments intemporels et des évolutions notoires. Les thématiques des six journées professionnelles organisées depuis 2006 restent identiques : périodiques papier à signaler, partenariats avec les instances nationales et régionales, plans de numérisation, plans de conservation partagée de périodiques (PCPP).

Le Sudoc-PS cherche à tendre vers l'exhaustivité par l'entrée de nouveaux établissements et, pour ceux déjà présents, le signalement de nouveaux fonds. La prospection demeure mais l'essentiel des établissements est maintenant dans le Sudoc. Par contre, les fonds, notamment patrimoniaux et régionaux, restant à signaler sont importants et les chantiers rétrospectifs sont donc devenus depuis 2014 un de nos principaux axes de travail.

En 2012, la contractualisation avec l'Abes marque un virage salutaire. La définition d'une politique triennale, validée par nos instances, entraîne plus de visibilité et de reconnaissance sur site et nous permet de nous intégrer dans une politique nationale.

UNE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE ET NATIONALE RENFORCÉE

Les PCPP, d'abord régionaux, côtoient maintenant des PCPP nationaux et thématiques. Leur développement constant, soutenu par l'Abes avec notamment la création de Périscope, les rend plus visibles. Il reste à faire un travail de coordination avec les différentes tutelles. En 2014, la refonte de la carte des régions dans le cadre de la réforme territoriale a conduit au renforcement de la coopération générale, notamment avec les CR de Limoges et Poitiers. Après une première journée professionnelle mutualisée

en 2019, nous avons plusieurs projets communs inscrits au contrat 2021-2023.

L'autonomie des universités et le renforcement de leurs liens avec le territoire a suscité un regain d'intérêt manifeste à l'égard de services comme le nôtre. Notre action, basée sur l'échange et les partenariats entre établissements régionaux relevant de différentes tutelles, emporte l'adhésion et c'est plutôt nouveau !

Pour conclure, une évolution me semble sous-tendre toutes les autres : un fonctionnement de plus en plus en réseau, créant de nouveaux liens au sein de notre service, notre université et de nos partenaires régionaux et nationaux.

FRANÇOISE LABROSSE,

*Responsable du Centre du Réseau Sudoc-PS
Nouvelle Aquitaine - Académie de Bordeaux.
francoise.labrosse@u-bordeaux.fr*

• • • SAUVEGARDER LE PATRIMOINE LOCAL

Depuis ma prise de poste en avril 2020, en plein confinement, je découvre la diversité des missions d'un CR. Le Centre du Réseau Sudoc-PS Nouvelle Aquitaine, dont je prendrai la responsabilité en mars 2021 au départ à la retraite de Françoise Labrosse, présente un ancrage territorial solide et prometteur en termes de projets grâce à une collaboration déjà bien amorcée avec les deux autres CR de Nouvelle-Aquitaine. Je nage en eaux connues avec mes expériences passées de correspondante catalogage pour participer à une des grandes missions des CR : l'enrichissement des données (chantiers Dewey et AlgoLiens sur le PCAq) dans le souci affirmé d'un signalement de qualité auquel s'ajoute une augmentation du volume.

J'ai plongé dans les grands fonds dès avril avec la préparation du contrat

triennal 2021-2023 avec l'Abes qui offre une vision à trois ans structurante et dynamisante.

Je m'apprête à surfer des vagues inédites, en particulier aller au-devant de nouvelles structures et de nouveaux fonds avec une mission accrue de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine local. Pour cela, il conviendra de poursuivre les actions actuelles en faveur des numérisations, notamment concernant la presse locale ancienne et en parallèle, d'intégrer les enjeux du développement de l'Open Access dans l'enseignement supérieur et plus largement au sein de notre réseau.

FRANÇOISE COULON,

*Nouvelle responsable
du Centre du Réseau Sudoc-PS
Nouvelle-Aquitaine -
Académie de Bordeaux
francoise.coulon@u-bordeaux.fr*

Calames : *un réseau à la pointe pour les archives et les manuscrits*

Né du travail des équipes de l'Abes et de praticiens de terrain, Calames, fort de 63 établissements participants, se prépare à relever des défis majeurs : Transition bibliographique, qualité des données, gestion des archives nativement numériques.



Depuis 2007, Calames permet aux bibliothèques de l'enseignement supérieur de cataloguer et de signaler leurs archives et collections de manuscrits en XML-EAD¹.

Plus vieux que ses treize ans officiels, Calames est en fait né au tournant du dernier millénaire de la rencontre du projet de conversion rétrospective d'un vénérable outil papier – le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* dont le premier des 116 volumes (182 000 notices) avait paru en 1849 – et de la volonté de l'Abes de se doter d'un outil dynamique et collectif de signalement des archives et manuscrits complétant celui existant pour les imprimés. L'affaire n'allait pas de soi tant l'idée d'un catalogue en réseau pour des objets bibliographiques uniques pouvait paraître paradoxale, mais l'implication forte des directeurs successifs de l'Abes en faveur de l'outil a permis à celui-ci de voir le jour et de se développer. Il faut aussi souligner la méthode originale de conception et d'évolution adoptée dès l'origine, associant les équipes de l'Abes et des « praticiens » regroupés au sein d'un groupe de travail permanent. Aux six membres fondateurs de ce groupe (Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Institut de France, Bibliothèque Mazarine, Museum national d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Sorbonne et Bibliothèque Saint-Geneviève) qui représentaient à eux seuls 80% des notices de l'enseignement supérieur et de la recherche du Catalogue général des manuscrits, se sont ajoutés, au fil des ans, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, La contemporaine (ex BDIC) et l'École normale supérieure, du fait de leur richesse et de leur expertise dans des domaines particuliers.

OUTIL DE CATALOGAGE, INTERFACE DE DIFFUSION ET RÉSEAU D'EXPERTISE

Proposer en 2006 l'acronyme « Catalogue Accessible en Ligne des Archives et Manuscrits de l'Enseignement Supérieur » pour nommer le nouveau venu a fait de moi une sorte de parrain qui l'accompagne depuis avec une bienveillance teintée d'exigence quand les progrès se font attendre, avec fierté également quand les résultats sont là, et qui a plaisir à saluer tous ceux qui ont permis à Calames de trouver sa place dans le paysage de l'Enseignement supérieur et au-delà. Sous la houlette successive de Yann Nicolas, d'Agnès Manneheut et surtout de Jean-Marie Feurtet, Calames

s'est développé dans les trois dimensions qui sont siennes : un outil de catalogage adapté aux attentes de ses utilisateurs, une interface de diffusion et de recherche performante reconnue et utilisée par les chercheurs, un réseau d'expertise structuré. Les outils – interfaces professionnelle et publique – ont connu des évolutions et des améliorations qui ont permis à Calames de s'inscrire dans la durée et d'obvier à l'obsolescence programmée de certains des choix initiaux. Il faut ici rendre hommage au travail constant, discret et essentiel des équipes informatiques de l'Abes, notamment Christophe Bonnefond, Aurélien Charot et d'autres parmi lesquels j'ai une pensée particulière pour le concepteur de l'outil de contrôle de Calames, Enrico Cima, trop tôt disparu. Dans le même temps, le réseau s'est étendu, structuré et diversifié en bénéficiant des services de l'Abes en termes de logistique, de financement de projets et d'offre de formation initiale et continue avec les formations-relais ainsi qu'en ligne avec les J.e-cours.

POUR SUIVRE LE DIALOGUE

C'est donc avec confiance que je vois Calames, aujourd'hui piloté par Étienne Naddéo et Brigitte Michel épaulés d'un groupe de travail renouvelé et élargi, prêt à relever de nouveaux défis : poursuivre le dialogue avec les autres acteurs du signalement des archives et manuscrits en France (Archives de France, Bibliothèque nationale de France, Catalogue collectif de France, Groupe national EAD en bibliothèque, etc.) pour établir des règles communes ; se préparer à l'évolution des normes et formats de signalement dans le cadre de la Transition bibliographique et à la mise en œuvre du Fichier national d'Entités ; mieux intégrer les archives nativement numériques et les typologies documentaires particulières (iconographie, audiovisuel, objets) ; assurer enfin la qualité des données, ce qui signifie notamment reprendre et enrichir une part non négligeable du catalogue issue de la rétroconversion initiale, afin de permettre une interopérabilité, une réutilisation et une exploitation maximales des données dans le cadre de projets scientifiques.

PATRICK LATOUR

Conservateur en chef à la Bibliothèque Mazarine,
adjoint du directeur chargé des Archives et manuscrits.
Membre du groupe de travail Calames.
patrick.latour@bibliotheque-mazarine.fr

[1] EAD : Encoded Archival Description

Les thèses électroniques *et moi*

Le passage au dépôt électronique des thèses de l'Université Polytechnique Hauts-de-France en 2012 a nécessité la mise en œuvre d'un processus complexe mais indispensable à leur visibilité dans les grands réseaux nationaux.



C'est en 2012 que l'Université Polytechnique Hauts-de-France, alors Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, a décidé du passage au dépôt électronique de la version de soutenance des thèses. Pour moi, qui venait d'intégrer le service des thèses, comme pour mes collègues, ce fut un gros défi à relever. En effet, le passage à l'électronique introduisait de nouveaux concepts tels que l'embargo de l'auteur limité ou illimité, la version d'archivage, la version de diffusion en fonction du droit d'auteur, le choix de signaler tous les membres du jury alors que jusque-là on ne signalait que les directeurs et l'université, ainsi que l'école doctorale et les laboratoires. Le traitement mis en place à l'époque se passe en deux temps : la collecte et la saisie des métadonnées par un agent (rôle de bibliothécaire), puis leur validation ou leur mise à jour par un autre agent (rôle de valideur, dont je suis chargé).

UN CIRCUIT DE TRAITEMENT COMPLEXE ET FRAGILE

Une des grandes nouveautés pour moi fut la prise en compte de l'évolution du statut d'une thèse. Même si chez nous 64% des thèses sont dès l'origine en diffusion libre, 17% sont sous embargo limité, 9% en embargo illimité et 10% sous confidentialité, soit 27% des thèses dont le périmètre de diffusion change. Il a fallu les identifier facilement et maîtriser les procédures pour les mettre à jour.

Comme nous avons fait le choix de diffuser ces documents dans une archive ouverte déployée en ORI OAI¹ par le service informatique de l'université, notre circuit de traitement est plus complexe que celui présenté par l'Abes. En plus des outils Step et Star, nous utilisons actuellement Nuxeo pour déposer le document et générer une URL, ORI-OAI pour générer les métadonnées et le scénario de diffusion, et un fichier sous Excel pour le suivi.

Si ce traitement est une amélioration indéniable par rapport au signalement papier et à la conservation imprimée, je constate avec le recul que le circuit est complexe et assez fragile car il fait intervenir, en plus de

nous, beaucoup d'acteurs différents : la scolarité (pour Apogée), la DSI (pour Nuxeo et ORI-OAI), l'Abes, le Cines² et le CCSD³ pour Step, Star, WinIBW et HAL. Les sources de panne sont nombreuses et les mises à jour, suite par exemple à une évolution normative ou administrative, longues et compliquées.

OBJECTIF : INTÉGRER THESES.FR

Après le courant, il a fallu penser au rétrospectif. Jusqu'alors, nos thèses étaient signalées dans le Sudoc mais avec des notices d'une qualité normative hétérogène. Pour qu'elles apparaissent dans theses.fr, l'Abes demandait un certain niveau de qualité bibliographique. Nous avons donc mis à jour les quelque 950 thèses soutenues entre 1974 et 2011, travail qui nous a pris, à mes trois collègues et moi-même, 6 ans, de 2011 à 2016. En tant que correspondant catalogage et pour nous faciliter le travail, j'avais créé un script dans WinIBW et un procédurier avec la liste des champs à supprimer ou corriger. Ce travail, bien que long et fastidieux, est pour moi une source de fierté car aujourd'hui toutes les notices de nos thèses soutenues entre 1985 et nos jours sont consultables sur Theses.fr.

UN PLAN DE BATAILLE POUR LA NUMÉRISATION RÉTROSPECTIVE

Le SCD a ensuite décidé de se lancer dans la numérisation de ce fonds. Dans ce gros et long chantier, qui nécessitait de recontacter les auteurs afin d'avoir leur autorisation pour la diffusion de leur thèse, j'étais chargé de réfléchir au catalogage des notices et de proposer « un plan de bataille ». Après discussion avec les collègues du service des thèses de l'Abes (que je remercie encore), confrontés au même besoin que nous, nous avons adopté la moulinette qu'ils avaient développée pour transformer en masse les notices « thèses papier », ce qui fut pour nous un gain de temps énorme.



© Odra Noel

Réseau de Mitochondria

Ce chantier de numérisation, qui implique en plus du SCD, notre DSI pour l'aspect stockage et diffusion, l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie) de Lille pour la numérisation, l'Abes pour le catalogage et le signalement, a commencé fin 2016. Il concerne toutes les thèses soutenues entre 1990 et 2011, environ 820 documents, interrogeables et trouvables dans le Sudoc, Theses.fr, notre catalogue, partiellement dans HAL mais pas dans notre archive ouverte institutionnelle, Theoreme. Notre DSI n'a malheureusement pas pu créer un flux opérationnel pour les y intégrer. Notre dernier chantier en date concerne le signalement dans HAL de ces thèses numérisées dont 150 restent encore à traiter.

FRÉDÉRIC PRUVOST

*Bibliothécaire assistant spécialisé au SCD de l'Université Polytechnique Hauts-de-France
frederic.pruvost@uphf.fr*

[1] ORI-OAI : Outil de Référencement et d'Indexation, réseau de portails OAI

[2] Cines : Centre informatique national de l'enseignement supérieur

[3] CCSD : Centre pour la communication scientifique directe

IdRef : 3,5 millions d'autorités accessibles à tous



La création en 2010 de l'appli IdRef a ouvert un vaste travail collaboratif sur les référentiels qui, dans un contexte de mutualisation et d'interopérabilité, doivent plus que jamais être fiables et de qualité.

La création du Sudoc a mis en évidence la nécessité d'un travail de normalisation pour construire un socle de référentiels de qualité des autorités personnes physiques et des collectivités auteurs. En 2010, l'Abes, par extraction des référentiels d'autorité du Sudoc, crée IdRef, une application Web qui peut désormais interroger les plus de 3,5 millions d'entités des référentiels Sudoc, rapatrier l'identifiant d'une entité (personne, concept, collectivité) ou encore créer une nouvelle entité. Les données d'autorité du Sudoc se sont ouvertes et sont disponibles pour l'ensemble des professionnels de l'Information scientifique et technique. Dans ce contexte de mutualisation et d'interopérabilité, les métadonnées doivent plus que jamais être fiables et de qualité.

DES OUTILS POUR FACILITER LES CHANTIERS QUALITÉ

Les services Algodoublons (repérage des notices d'autorité doublons) et Algoliens (repérage des liens manquants entre notices bibliographiques et notices d'autorité) sont développés par l'Abes et mis à disposition du réseau. La formation des professionnels est assurée à distance dans le cadre des « J.e-cours ». Paprika, application professionnelle de curation des données, est conçue comme outil complémentaire d'aide à la décision en cas de lien manquant ou erroné entre

notice d'autorité et notice bibliographique. Au SCD de l'Université de Caen Normandie, plusieurs chantiers qualité des données ont été réalisés de 2017 à 2020. Ils ont permis, avec la participation d'une vingtaine de catalogues, la résolution de 3500 liens entre notices bibliographiques et notices d'autorité personnes physiques, et la création de 2500 notices d'autorités. Le prochain chantier s'inscrira directement dans le cadre des services aux chercheurs de l'établissement en ciblant la qualité des données d'autorité les concernant. Il s'agira d'attribuer à chaque membre de la communauté de l'ESR un identifiant pérenne et de travailler sur le contenu

L'échange entre tous les intervenants est primordial pour collecter et fiabiliser les données d'autorité

descriptif des notices d'autorité pour lever les ambiguïtés et éviter la création de doublons. Des traitements algorithmiques initiés par l'Abes permettent l'alignement automatique des identifiants IdRef et des identifiants HAL. Cet alignement rend désormais visibles les références HAL dans IdRef. En 2015, la signature du protocole d'entente entre Orcid¹ et l'Abes avalise l'utilisation des identifiants Orcid dans les notices d'autorité et, réciproquement, celle des données IdRef dans

les comptes Orcid. En 2019, l'Abes devient co-pilote avec le consortium Couperin de la communauté Orcid France qui comprend aujourd'hui 36 membres. L'adoption de l'identifiant Orcid par les chercheurs pour favoriser leur visibilité internationale est encouragée.

AUGMENTER LA VISIBILITÉ DES STRUCTURES DE LA RECHERCHE

La naissance de theses.fr en 2011 et le développement de l'Open Access ont mis l'accent sur la nécessaire visibilité des structures de recherche des institutions de l'ESR. Écoles doctorales, laboratoires de recherche, établissements tutelles, les

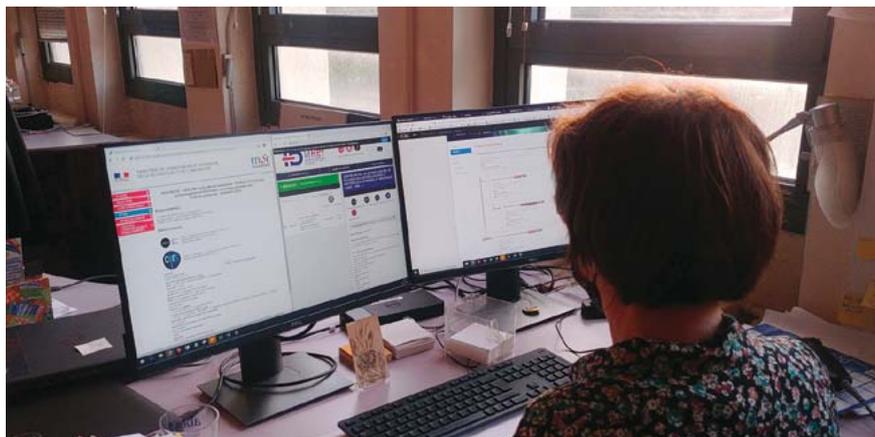
données d'autorités de ces structures doivent aussi être normalisées, enrichies et désambiguïsées.

Dès le lancement du portail HAL Normandie en novembre 2017 un travail de vérification, complétude et validation des notices du référentiel AuréHAL a été mené par la cellule d'appui du portail. Pour le prolonger et renforcer la visibilité de ces données, un chantier s'est engagé au SCD de Caen et suit son cours, en lien avec l'Abes et l'administrateur du portail HAL Normandie. Il porte sur l'alignement des identifiants externes (Répertoire national des structures de recherche, AuréHAL), l'exactitude des points d'accès et le renseignement des variantes de forme des structures de recherche dans IdRef.

Le chantier de la qualité des référentiels est un travail collaboratif. L'échange entre les différents intervenants (coordinateur Sudoc, chef de projet Open Access et développement de l'IST, administrateur du portail HAL) est primordial pour collecter et fiabiliser les données d'autorité des enseignants-chercheurs et des structures d'un établissement de l'ESR.

MARIE-CHRISTINE CHAUVAT

Médiatrice documentaire, Université de Caen Normandie. Correspondante autorités Sudoc
marie-christine.chauvat@unicaen.fr



[1] Orcid : Open Researcher and Contributor ID

Contenir les coûts, favoriser la bibliodiversité, former les usagers à la culture numérique, suivre l'évolution des pratiques : la gestion des ressources numériques est aujourd'hui une activité essentielle mais complexe.

Piloter la documentation électronique : *un exercice de haute-voltage*



En 25 ans, l'offre documentaire numérique pour les universitaires s'est considérablement diversifiée. Les bibliothécaires se sont organisés en consortium pour mieux négocier et ils se sont dotés d'outils spécifiques pour gérer contrats, accès techniques et signalement des ressources, ainsi que de chartes documentaires détaillant objectifs et indicateurs de pilotage.

Pourtant, la marge de manœuvre reste faible chaque année pour choisir les ressources. Les prix n'ont cessé d'augmenter et, avec l'essor des contrats pluriannuels, la moitié du budget « docelec » de l'établissement peut être gagée avant même l'ouverture du dialogue budgétaire. Les bouquets des grands éditeurs internationaux restent alors généralement privilégiés pour leur large couverture disciplinaire et leur forte consultation par les chercheurs, au détriment des petits abonnements plus ciblés et moins chers, ou des autres publics. La stratégie documentaire y perd en diversité comme en lisibilité, avec des collections fluctuantes selon les budgets.

ENCOURAGER UNE SCIENCE OUVERTE PLUS VERTUEUSE

Bien sûr, il arrive que la bibliothèque choisisse de résilier un contrat majeur et renonce à l'ensemble des contenus publiés. Si cette décision délicate permet un renouvellement des choix documentaires, elle nécessite avant tout un dialogue avec la communauté universitaire, qui ne s'improvise pas. C'est notre double rôle de médiateur proposant tests et assistance et d'expert gestionnaire capable d'intervenir en instance de gouvernance. D'où l'intérêt de formaliser en amont notre méthodologie documentaire et de suivre au quotidien les évolutions des pratiques académiques.

Car à l'heure de la science ouverte, la grande conversation scientifique se déploie aussi en dehors des circuits éditoriaux : carnets de recherche, publication directe en archive ouverte, relecture publique entre pairs, partage via les réseaux sociaux, sites pirates¹. Moins dépendants des diffuseurs commerciaux, les universitaires sont moins réticents à se priver d'un abonnement et questionnent la qualité des revues. Soutenir les modes alternatifs de publication pour encourager une science ouverte plus vertueuse est ainsi devenu un objectif supplémentaire des équipes « docelec ». Exercice difficile car les éditeurs adaptent

leurs modèles économiques et la tendance actuelle aux grands accords « transformants »² doit susciter la plus grande prudence.

Côté pédagogie, l'amélioration de l'offre numérique et les incitations ministérielles ont permis un rééquilibrage des budgets vers les étudiants. L'enjeu concerne alors les usages. Les bibliothèques ont consacré beaucoup d'efforts à rendre visibles ces collections : nouveaux logiciels, dissémination au plus près des pratiques Web via Google Scholar, Pubmed ou encore Facebook et Instagram, animation dans les établissements. La formation reste un levier majeur pour créer le réflexe numérique. Expérimentées, les équipes « docelec » ont des cartes à jouer sur le terrain de la culture numérique et de la méthode scientifique.

MAÎTRISE DES COÛTS ET BIBLIODIVERSITÉ

Stratégiquement, le portage par l'Abes d'acquisitions pluriannuelles a permis de contenir les dépenses des établissements tout en rendant visibles les enjeux du pilotage documentaire comme la pérennité des accès et la bibliodiversité³ : abonnements en groupement de commande depuis 2005, achats nationaux de collections rétrospectives de la littérature scientifique (Istex 2012-2018) puis de ressources de niche ultra spécifiques (CollEx-Persée 2019-2022).

En complément, l'Abes s'est investie dans le signalement de la documentation électronique avec une attention toute particulière aux pratiques locales variées des établissements⁴. Sudoc, Bacon, collaboration Cercles, blog technique « Punktokomo »⁵ : large est la panoplie de diffusion des données dans nos systèmes informatiques.

Constituée autour de l'animation informatique de réseaux, l'Abes joue un rôle structurant pour la culture professionnelle globale des bibliothèques. Les lecteurs d'*Arabesques* et les heureux participants des Journées Abes annuelles le savent : on ne sent jamais autant bibliothécaire qu'en contact les uns avec les autres et l'Abes y contribue grandement.

GWENAËLLE MARCHAIS

Responsable de la Bibliothèque électronique et de l'informatique documentaire, SCD de l'Université de La Réunion
gwenaelle.marchais@univ-reunion.fr

[1] Voir Pierre Carl Langlais et EPRIST, « La conversation scientifique ouverte » EPRIST Analyse I/IST n°29, Mars 2020. <https://www.eprist.fr/la-conversation-scientifique-ouverte>

[2] Voir l'analyse de Pierre Carl Langlais et EPRIST, « Big Deal ? bad deal ? » EPRIST Analyse I/IST n°31, Juin 2020. https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2020/06/EPRIST_I-IST_Big-deal-bad-deal_Juin2020.pdf

[3] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bibliodiversité>

[4] En témoignent le premier stage Immersion de l'Abes consacré aux outils locaux de gestion, les études Pleiade de 2011 et les sondages réguliers des établissements.

[5] Pour un aperçu des dispositifs Abes : <https://abes.fr/documentation-electronique/acquisitions>

Formateurs relais : les 12 apôtres de WinIBW

Issus de bibliothèques de toute la France, les formateurs-relais ont pour mission d'accompagner les catalogueurs dans leur prise en main de WinIBW, le logiciel de catalogage du Sudoc.

L'équipe des formateurs-relais est composée d'une douzaine de bibliothécaires issus d'établissements répartis dans toute la France. Elle est chargée d'accompagner les catalogueurs dans leur prise en main de WinIBW, le logiciel de catalogage du Sudoc. Il ne s'agit pas d'une formation aux normes Afnor, au code RDA-FR, au format Unimarc ou à l'indexation Rameau mais d'une mise en pratique de tout cela dans WinIBW avec l'aide essentielle du guide méthodologique. Le groupe est coordonné à l'Abes par Raphaëlle Poveda, du Service Accompagnement des Réseaux.

J'ai été contacté en 2006 par l'Abes durant les Journées Abes pour rejoindre l'équipe à Bordeaux. Comme je travaillais dans WinIBW depuis le déploiement du réseau Sibil dans le Sudoc en 2001, ce projet m'a séduit.

THÉORIE ET PRATIQUE EN ALTERNANCE

La richesse de la formation réside dans l'alternance entre la partie théorique et les travaux pratiques directement dans la base de formation de WinIBW. Pouvoir pratiquer dans le véritable outil est très apprécié des stagiaires. En trois jours et demi, ils prennent conscience qu'on ne travaille pas chacun dans son coin mais dans un réseau de catalogage partagé, que la maîtrise de l'organisation des données et des index évite de faire des doublons.

La création de notices d'exemplaires, bibliographiques (pour tout type de documents) et d'autorité est au programme sans oublier les liens entre notices et les imports de notices depuis des bases externes.

Le formateur a une feuille de route minutée jour par jour afin que les notions essentielles soient acquises, quitte à les répéter plusieurs fois, tout en veillant à laisser du temps pour les TP, dont la correction est aussi un temps d'apprentissage.

Les deux sessions annuelles de formation sont denses et demandent de l'énergie mais créent une coupure dans mon année universitaire. Dans la salle prêtée par Médiacitaine, un des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, j'y rencontre de

nouveaux collègues à qui j'espère transmettre les bonnes pratiques.

DES CONTENUS DE FORMATION ÉLABORÉS COLLECTIVEMENT

Deux fois par an, l'équipe de formateurs se réunit pour travailler à l'évolution du support de formation et des TP. C'est l'occasion d'échanger, dans une excellente ambiance, avec les autres formateurs de toute la France et de rencontrer les experts de l'Abes.

Ce travail collaboratif est essentiel. En plus des supports de cours, des « fiches formateur » ont été élaborées. Celles-ci fournissent toutes les informations associées aux séquences pédagogiques (car on n'est pas expert en tout !), ce qui permet à chacun de construire son discours.

Merci à tous les formateurs qui ont contribué à leur rédaction et ont bâti l'architecture de la formation, toujours en place 15 ans après.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

La formation a évolué pour s'adapter aux changements rendus nécessaires par le programme Transition bibliographique¹ lancé en 2015 par l'Abes et la Bibliothèque nationale de France. Ce programme a pour objectifs de sortir nos données de leurs silos pour les amener sur le Web de données où se trouvent nos utilisateurs, de structurer ces données pour les rendre plus lisibles pour le public en adoptant le nouveau modèle de référence pour les bibliothèques IFLA-LRM [Library Reference Model], de faciliter l'interopérabilité de données ouvertes. Pour atteindre ces objectifs, le travail des catalogueurs a évolué. Certaines règles de catalogage Afnor sont remplacées par des règles issues du code de catalogage RDA-FR construit sur le modèle IFLA-LRM et le format de catalogage évolue pour que ces règles soient applicables. La réforme Rameau est en cours, une FRBRisation expérimentale du Sudoc, lancée en 2017, se poursuit², tandis que le Fichier national d'entités³, projet co-piloté par l'Abes et la Bibliothèque nationale de France, prend corps.

En attendant la création d'un outil de catalogage « full Web et LRMisé », des applications apparues depuis 10 ans permettent de travailler directement en ligne plutôt que dans le logiciel dédié : Colodus pour créer ou modifier des notices d'exemplaires. Star, Step et theses.fr pour signaler et rechercher les thèses de doctorat françaises, IdRef pour créer ou modifier des notices d'autorités. Ces outils, qui doivent être connus des stagiaires, sont évoqués lors de la formation.

Ces évolutions montrent que les besoins de formation ne vont pas manquer dans le futur. Les formateurs relais seront là pour les accompagner.

VALENTIN FOURNIER

Bibliothécaire,

*SCD de l'université Bordeaux Montaigne
valentin.fournier@u-bordeaux-montaigne.fr*

[1] www.transition-bibliographique.fr

[2] <http://documentation.abes.fr/sudoc/normes/indexTB.htm#sudocfrb>

[3] www.transition-bibliographique.fr/fne/fichier-national-entites

12 ÉTABLISSEMENTS RELAIS

À Paris : Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers (Gaëlle Bahèzre), Bibliothèque centrale du Museum national d'histoire naturelle (Marie-Line Guillaume), Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève (Emilie Trompille),
En région : SCD de l'Université Bordeaux Montaigne (Valentin Fournier), BU Henri de Lubac, Université catholique de Lyon (Virginie Golliat), Bibliothèque de l'INSPE Lille Hauts-de-France (Virginie Lelong), SCD de l'Université de Bourgogne (Frédéric Parent), SCD d'Aix-Marseille Université (Régine Raymond), SCD de l'Université Rennes 2 (Aurore Sorieux), Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Margot Turco), SCD de l'Université Toulouse Capitole (Carole Vaccari).

25 ANS D'ARABESQUES

Arabesques en quelques dates

Lancement de la publication trimestrielle *Arabesques*.
Les numéros 1 à 6 comportent 8 pages
Coordination éditoriale :
Sylvette Salvit jusqu'au numéro 65

Janvier
1996

Janvier
2012

À partir du n°65 :
coordination éditoriale :
Béatrice Pedot

À partir du n°69 : une nouvelle maquette
pour *Arabesques* réalisée par
Anne Ladevie, graphiste de
la revue depuis cette date

Janvier
2013

Juillet
2014

n°75 : « *Abes 20 ans,
Arabesques 19 piges* »

n°84 : coordination éditoriale :
Danièle Stantcheva

Janvier
2017

2015

n°77 : **enquête auprès du lectorat d'Arabesques**
n°80 : coordination éditoriale :
Marion Grand-Demery

n°90 :
coordination éditoriale :
Yves Desrichard

Juillet
2018

2020

Février 2020 : **Lancement d'Arabesques en ligne** sur le **portail de revues PRAIRIAL**.
Fruit d'une collaboration avec l'IR Metopes,
l'université Lyon 3 et l'Inist-CNRS pour le
traitement rétrospectif des anciens numéros.
Octobre 2020 : coordination éditoriale :
Véronique Heurtematte
Décembre 2020 : enquête auprès du lectorat
d'Arabesques (cf p.suivante)

Merci à tous les auteurs et contributeurs qui, depuis 25 ans, ont donné corps à la revue *Arabesques*.
Merci aux « bonnes fées » de la revue, du secrétariat éditorial au graphisme, de l'imprimerie au routage. Merci aux membres du comité de rédaction pour leurs idées et appuis. Merci au service Communication de l'Abes chargé de coordonner la réalisation et le suivi des abonnements.

La revue *Arabesques* est envoyée chaque trimestre à près de 3 000 abonnés :

Professionnels des bibliothèques et services documentaires de l'ESR

- personnels de direction
- correspondants des réseaux documentaires animés par l'Abes
- services de périodiques et fonds professionnels
- organismes de formation (CRFCB, Urfist)

Responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche

- membres des CA et CS de l'Abes, ministère de tutelle, IGESR
- présidents d'universités
- directeurs d'établissements de l'ESR (grandes écoles, écoles françaises à l'étranger...)
- partenaires institutionnels, associations professionnelles.

Pour recevoir la revue *Arabesques* chaque trimestre, merci de déposer votre demande sur le **guichet d'assistance ABESstp**

À NOS TRÈS CHERS LECTEURS !

Les lecteurs ont fortement participé à la dernière enquête de lectorat sur *Arabesques*, signe de leur attachement à la revue. Voici les principales conclusions de ce sondage.

444 : c'est le nombre de lecteurs de la revue *Arabesques* qui ont pris le temps de répondre à l'enquête en ligne, ouverte du 5 octobre au 15 novembre 2020¹. Cela représente un taux de participation important, supérieur à celui de la précédente enquête en date de 2015², qui vient confirmer l'intérêt porté à la revue.

LE LECTEUR TYPE EST UNE LECTRICE...

Le lecteur type d'*Arabesques* se trouve être, à 81,6 %, une lectrice, dans une tranche d'âge située, à 61,8 %, entre 40 et 60 ans. Il s'agit majoritairement d'un agent titulaire de la fonction publique travaillant en bibliothèque universitaire (82,2 %), et occupant un poste de catégorie A (42 %) sur un profil plutôt fonctionnel (68,4 %) que managérial (19,6 %).

LES DOSSIERS THÉMATIQUES PLÉBISCITÉS

Avec une note moyenne de 8,1/10 attribuée par les lecteurs sondés, on se réjouit que la revue *Arabesques* soit nettement appréciée, aussi bien dans sa forme que dans son fond. Les lecteurs plébiscitent en premier lieu le bon ancrage des sujets abordés dans leur réalité professionnelle en pleine évolution, et estiment que la revue répond à leurs attentes, notamment en ce qui concerne les activités de signalement des données, au cœur des missions de l'Abes et des membres de ses réseaux. La revue *Arabesques*, estiment-ils, contribue efficacement à la culture professionnelle des bibliothèques. On constate une forte adhésion à l'ensemble des rubriques. Les dossiers thématiques sont plébiscités à 80 % ainsi que la rubrique « Actualités » à 75 %. Quant aux rubriques « Pleins feux » et « Portrait », reflète des lieux emblématiques et des acteurs de la profession membres des réseaux, elles sont également appréciées avec respectivement 60 % et 58 % d'avis très favorables. Enfin, pour 93,5 % des répondants à cet item, l'iconographie de la revue est très appréciée. Même

si on relève que les lecteurs aimeraient voir plus apparaître les expériences des bibliothèques étrangères dans les dossiers thématiques, les axes éditoriaux de la revue atteignent leurs objectifs, en particulier en ce qui concerne : la vie des réseaux documentaires de l'ESR avec 94,54 % d'avis positifs, l'évolution du signalement des données (89,56 %), les politiques nationales pour les bibliothèques de l'ESR (87,66 %) et les évolutions du métier (83,33 %).

VERSION IMPRIMÉE OU VERSION EN LIGNE ?

La version en ligne d'*Arabesques*³, disponible depuis février 2020 via Prairial, le portail de revues en ligne de l'Université Lyon 3, se taille un beau succès : à peine cinq mois après son lancement, elle est connue par 85 % des lecteurs ayant répondu à l'enquête, et globalement appréciée, avec une note de 7,8/10. La moyenne des répondants souhaitant voir perdurer la version imprimée l'emporte cependant, les commentaires en ce sens confortant cet avis.

Preuve qu'*Arabesques* est considérée comme une revue sérieuse et fiable, la revue imprimée est conservée à 72 % sur les lieux de travail. Il est révélateur de constater que 78,51 % des lecteurs consultent régulièrement les anciens numéros, dont 8 % plus de 5 fois par an. Ils se réfèrent à *Arabesques* majoritairement dans le cadre d'études professionnelles, de préparation de concours ou de formations, ce qui confirme qu'*Arabesques* est perçue par la profession en tant que revue de référence, ses informations étant estimées fiables et pérennes.

DES SUGGESTIONS POUR LES 100 PROCHAINS NUMÉROS

Avec 107 propositions de dossiers thématiques – réparties selon 12 grands domaines – et 65 suggestions de rubriques, axées principalement sur des éléments techniques et pratiques, on peut dès à présent voir les tendances

qui définiront l'avenir de la revue (voir ci-contre). Quoiqu'il en soit, le comité de rédaction en tiendra compte pour définir les évolutions de format et les prochains axes thématiques à traiter.

VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES ?

Les commentaires libres ont également été nombreux et riches. Il en ressort plus de louanges que de critiques : merci ! Parmi les principales critiques, on retiendra le reproche de « ne pas s'adresser assez aux directeurs » et d'aborder les choses sous un « angle un peu lisse, pas assez polémique »...

Il ressort également de plusieurs commentaires « l'attachement à la revue papier, qui, outre le repos ophtalmique après de longues journées sur écran, peut être lue dans les transports ». Nous tenons à partager ce compliment à l'adresse d'Anne Ladevie⁴, graphiste de la revue à qui l'on doit la réalisation de la maquette d'*Arabesques* et sa mise en page chaque trimestre depuis janvier 2013 (n°69) : « c'est une très belle maquette, et de très beaux exemplaires, qu'on a plaisir à (re)feuilleter par la suite. J'ai gardé tous les numéros ! »

Pour finir, accueillons sur le podium les trois « Unes » plébiscitées, une sélection qui confirme que le parti pris du comité de rédaction en forme de clin d'œil trimestriel est apprécié, un parti pris qui, nous l'espérons, restera à la hauteur de vos attentes, chers lecteurs...

**CHRISTINE FLEURY ET
LAURENT PIQUEMAL,**

pour le comité de rédaction d'*Arabesques*
fleury@abes.fr ; piquemal@abes.fr

[1] consulter les résultats de l'enquête : <https://abes.fr/lectorat-revue-arabesques-synthese-enquete-2020>

[2] <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=847>

[3] <https://publications-prairial.fr/arabesques>

[4] <https://anneladevie.com>

DOSSIERS THÉMATIQUES : EXTRAIT DES 107 PROPOSITIONS

L'Abes

L'avenir du Sudoc : un logiciel de remplacement pour WinIBW ?
La façon dont l'Abes envisage ses liens avec les établissements de l'ESR et comment elle se projette stratégiquement dans l'avenir ?
Projets nationaux,
Les projets Collex.

Transition Bibliographique

FRBR/LRM,
La réforme Rameau,
Le nouveau catalogage par entités,
Science Ouverte,
Science des données, Science ouverte et leurs aspects plus culturels, pas seulement techniques.

Numérisation, Ressources électroniques

Expériences des établissements sur la dématérialisation des ressources,
La valorisation des ressources électroniques,
DRM, e-books, prêt des documents dématérialisés.

Vie des BU

La gestion des crises (inondation, incendie, sanitaire, etc.),
Problématique des fusions d'établissements,
Retours d'expériences des premiers learning centers,
Les RH en bibliothèques,
Communication dans les bibliothèques,
Des établissements atypiques.

Les collections

Les collections sur les « Gender studies »,
Les collections partagées aux USA et en Europe,
Les archives sonores et audiovisuelles.

Les outils

Les SIGB et leur évolution,
L'intelligence artificielle en bibliothèque.

Formation des bibliothécaires,

Identité professionnelle,
L'évolution des concours,
Regards croisés des usagers et des autres métiers de l'ESR sur les bibliothécaires et documentalistes.

Les activités du bibliothécaire

Les services de questions réponses à distance,
Le management en bibliothèque,
Le catalogage des fonds particuliers (musique, vidéo...),
La signalétique, les plans de classement,
Le PEB international,
Evolution des services aux publics,
Services à distance et bibliothèques,
E-learning et ressources documentaires,
Mise en lumière de l'utilisateur et de ses attentes : quelles sont-elles ? comment s'y adapter ?

Recherche

Enquête sur la diffusion de la recherche sur les sujets Arts et sciences humaines,
Datavisualisation : indicateurs de publication, cartes, données de recherche, indexation, etc.

NOUVELLES RUBRIQUES : EXTRAITS DES 65 SUGGESTIONS

Pratique

Quoi de neuf dans les consignes de catalogage ?
Fiche pratique sur une amélioration de service réussie en BU,
Fiche pratique sur un service Abes,
Les questions que se pose tout bibliothécaire (et leurs réponses),
« Le coin du geek » : api, logiciels, programmes conçus au sein des établissements.

Actualités

Actualité des SIGB et des outils informatiques pour bibliothèques

LES 3 UNES PRÉFÉRÉES DES LECTEURS



